

REPUBLIQUE DU BENIN

Conseil Intercommunal d'Eco-Développement Nokoué

CIED-NOKOUE

INITIATIVE D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU
AU NIVEAU DE LA LAGUNE DE PORTO-NOVO

***DOCUMENT DE STRATEGIE ET DU PLAN OPERATIONNEL
DES ACTIVITES DU CIED-NOKOUE***

Appui technique :

PNE-Bénin

Et

Financement :

**Ambassade des Pays-
Bas / PPEA 2**

Janvier 2014

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTES DES SCHEMAS.....	IV
LISTES DES SCHEMAS ET PHOTOS.....	IV
LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	V
AVANT PROPOS.....	VII
REMERCIEMENT	IX
INTRODUCTION.....	10
1- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE	11
2- BREF APERÇU SUR LE CIED NOKOUE ET DE LA ZIED	12
2.1- CONTEXTE DE CREATION DU CIED NOKOUE	12
2.2- FONDEMENT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DU CIED-NOKOUE	12
2.3- DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA ZIED NOKOUE	13
2.5.1- Localisation géographique.....	13
2.5.2- Cadre humain.....	14
3- DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DU CIED-NOKOUE.....	16
3.1- DIAGNOSTIC DE LA ZIED	16
3.1.1- Eau potable, hygiène et assainissement.....	16
3.1.2- Tourisme, artisanat et culture	17
3.1.3- Navigation et pêche.....	17
3.1.4- Agriculture et élevage	19
3.2- DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CIED-NOKOUE.....	20
3.2.1- Analyse du dispositif institutionnel et organisationnel.....	20
3.2.2- Ressources financières du CIED.....	20
3.3- SYNTHÈSE DES PROBLÉMATIQUES MAJEURES DU CIED-NOKOUE	23
4- STRATÉGIES DE PROMOTION DE LA ZIED-NOKOUE	25
4.1- DÉFIS, ENJEUX ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZIED	25
4.1.1- Défis majeurs	25
4.1.2- Enjeux du CIED-Nokoué.....	27
4.2- VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CIED-NOKOUE	27
4.2.1- Vision du plan stratégique du CIED	27
4.2.2- Objectifs stratégiques.....	27
4.2.3- Stratégies opérationnelles.....	28
4.3- ANCRAGE DE LA VISION DANS LES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT.....	29
4.3.1- Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les NLTPS, les OSD et les OMD.....	30
4.3.2- Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les politiques et programmes sectoriels de l'Environnement.....	30
4.3.3- Arrimage du PS du CIED-Nokoué avec les politiques du secteur de l'Eau	33
4.3.4- Arrimage du plan stratégique avec le plan Delta et le SDAGE	33
4.4- SYNTHÈSE GLOBALE SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PS DE CIED-NOKOUE	35

5-	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED-NOKOUE	37
5.1-	PRINCIPES DIRECTEURS DE MISE EN ŒUVRE	37
5.2-	CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE ET ROLES DES ACTEURS	38
5.3-	CONDITIONS DE SUCCES DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED NOKOUE	39
5.4-	SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED NOKOUE	40
6-	PLAN PLURIANNUEL 2014-2018 ET LE PLAN OPERATIONNEL2014 DU CIED-NOKOUE	42
6.1-	PLAN PLURIANNUEL DU CIED-NOKOUE	42
6.2-	PLAN OPÉRATIONNEL DU CIED-NOKOUE	42
7-	COÛT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE	62
7.1-	ESTIMATION DES COÛTS DES INTERVENTIONS.....	62
7.2-	LIMITES DE LA MÉTHODE D'ESTIMATION DES COÛTS	62
7.3-	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PAR RÉSULTAT DU PLAN STRATÉGIQUE.....	63
7.4-	BUDGET DÉTAILLÉ DE GESTION DU PROGRAMME EN FCFA	73
8-	STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES DE MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED NOKOUE.....	76
8.1-	MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DES COMMUNES POUR LE FINANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE	76
8.2-	MOBILISATION DES RESSOURCES DE TRANSFERT POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	77
8.3-	MOBILISATION DES RESSOURCES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	77
9-	CONCLUSION.....	80
ANNEXE.....	81
	ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE	82
	ANNEXE 2 : LOGIQUE DE FORMULATION DES AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION	86
	ANNEXE 3 : APERÇU SUR LA LOGIQUE DE DEFINITION DES ACTIONS PRIORITAIRE DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED NOKOUE	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population estimée en 2012, superficie et densité par commune riveraine de la ZIED Nokoué	14
Tableau 2: Analyse SEPO du CIED-Nokoué.....	22
Tableau 3 : Synthèse des problématiques majeures	24
Tableau 4 : Arrimage du PS CIED-NOKOUE avec les NLTPS, les OSD et les OMD.....	30
Tableau 5 : Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les politiques et programmes sectoriels de l'Environnement.....	31
Tableau 6 : Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les politiques du secteur de l'Eau.....	33
Tableau 7 : Comparaison des problématiques abordées	34
Tableau 8 : Comparaison des actions identifiées	35
Tableau 9 : Planification pluriannuelle des actions/activités du plan stratégique du CIED	43
Tableau 10 : Planification opérationnelle annuelle des actions/activités du plan stratégique du CIED : 2014	55
Tableau 11: Synthèse du budget du plan stratégique du CIED-Nokoué 2014-2018	62
Tableau 12 : Coûts chiffrés des actions/activités du plan stratégique du CIED de 2014-2018	63
Tableau 13 : Budget détaillé de mise en oeuvre du plan stratégique	73
Tableau 14 : Liste et les domaines d'activités de quelques bailleurs potentiels de financement au Bénin.....	78

LISTES DES SCHEMAS

Schéma 1: Complexe lagune de Porto-Novo – Lac Nokoué dans la ZIED	15
Schéma 2: Synthèse globale sur les orientations stratégiques du PS de CIED-Nokoué	36
Schéma 3: Dispositif organisationnel et relationnel de mise en oeuvre du plan stratégique	39
Schéma 4: Le dispositif global de suivi-évaluation du plan stratégique du CIED-Nokoué	41

LISTES DES SCHEMASET PHOTOS

Photo 1: Insalubrité à l'embarcadère de Médédjonou dans la commune d'Adjarra	17
Photo 2: Centre piscicole à côté de l'embarcadère de Adjina-Tokpa	18
Photo 3: Embarcadère de Adjina-Tokpa	18
Photo 4: Présence de bidons d'essence à un embarcadère de la lagune.....	18
Photo 5: Un site maraicher non loin de l'embarcadère de Médédjonou centre	19

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AP GIRE	: Action Pilote GIRE
AssEF	: Association d'Entraide des Femmes
CeRPA	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
CIED-Nokoué.	: Conseil Intercommunal d'Eco développement-Nokoué
CIPCRE	: Cercle International pour la Promotion de la Création
CIV	: Comités Intercommunal de Veille
CLCAM	: Caisse Locale et de Crédit Agricole Mutuel
CONAFIL	: Commission Nationale des Finances Locales
CPRP	: Cadre de Politique de Réinstallation des Populations.
CREP	: Caisse Rurale, d'Epargne et de Prêt
CREPA	: Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (actuelle Agence Intergouvernementale et Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique)
CTA	: Centre Touristique et d'Attraction
CVEC	: Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DAT	: Direction de l'Aménagement du Territoire
DGH	: Direction Générale de l'Habitat
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAO	: Organisation Mondial pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FFOM/ SWOT	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FNE	: Fonds National pour l'Environnement
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
ID	: Initiativesde Développement
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
JPN	: Jardin des Plantes et de la Nature
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDGLAAT	: Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MEHU	: Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme
NLTPS	: Etudes Nationales de Perspectives à Long terme
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation non Gouvernementale
OSD	: Orientation Stratégique de Développement
PACER	: Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale
PADEAR	: Projet d'Assistance au Développement du secteur de l'alimentation en Eau potable et Assainissement en milieu Rural

PADFA	: Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PADPPA	: Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale
PAP	: Plantes Aquatiques Proliférantes
PCIJA	: Programme Communal d'Insertion des Jeunes dans l'Agriculture
PDFM	: Projet de Développement de la Filière Manioc
PDO	: Plan Delta de l'Ouémé
PIFSAP	: Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans les Aires Protégées du Bénin
PIP	: Programme d'Investissement Public
PLE	: Partenariat Local de l'Eau
PNE	: Partenariat National de l'Eau
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEA	: Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement
PROVAC	: Projet pour la Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RAMSAR	: Convention de Ramsar , relative aux zones humides d'importance internationale
RCPA	: Responsable Communal pour la Promotion Agricole
RGPH3	: Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SEDIF	: Syndicat des Eaux d'Ile de France
SEPO	: Succès, Echecs, Potentialités et Obstacles
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
TVA	: Taxe sur Valeur Ajoutée
UCP	: Union Communale des Producteurs
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZIED	: Zone Intercommunale d'Eco-Développement

AVANT PROPOS

Le Conseil Intercommunal d'Eco-Développement (CIED-Nokoué) est une association intercommunale regroupant les Communes de Adjarra, Aguégoués, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Sô-Ava. Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'appuyer la décentralisation par la mise en œuvre de l'intercommunalité et de conserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communes concernées grâce à une gestion intégrée des ressources en eau du complexe Lac Nokoué – Lagune de Porto-Novo.

Dans ce cadre, le CIED-Nokoué s'est doté du présent document de stratégie et du plan opérationnel de ses activités grâce au financement de l'Ambassade des Pays – Bas avec l'appui technique du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin). Cet appui découle également de la volonté du Ministère en charge de l'Eau à travers la Direction Générale de l'Eau d'impliquer les communes en général et le CIED-Nokoué en particulier dans l'expérimentation des principes de la GIRE au Bénin

Ce plan stratégique est le résultat d'un long processus de diagnostic, de réflexions et d'échanges / concertations entre les divers acteurs ayant en commun la Zone Intercommunale d'Eco-Développement (ZIED). Il représente un important outil de travail pour le renforcement institutionnel du CIED-Nokoué et l'accompagnement aux acteurs de la ZIED dans la gestion de ses ressources naturelles, mais reste suffisamment flexible pour faciliter les diverses actions qui seront entreprises.

L'élaboration de ce document s'est faite de façon participative et itérative à travers les principales les étapes suivantes : (i) préparation de la mission, (ii) élaboration et validation du rapport diagnostic, (iii) définition des orientations stratégiques et programmation et (iv) élaboration et validation du PS.

La vision qui soutend le plan stratégique élaboré pour la période de 2014 à 2018, traduit si bien nos aspirations à savoir « ***Le CIED-Nokoué est à l'horizon 2018, une institution forte qui fait du complexe lac Nokoué-lagune de Porto-Novo, une source de création de devises et de valeur ajoutée touristique, aménagée et gérée de façon durable pour le bien être socio-économique et environnemental des populations de la ZIED*** »

Les orientations et objectifs de développement définis dans le présent document ont été formulés de manière à rester conforme à cette vision mais aussi de manière à prendre en compte les facteurs prioritaires issus de la problématique de développement de la ZIED définie avec l'ensemble des parties prenantes associées au processus.

C'est pour cela que les Maires des Communes du CIED-Nokoué sont convaincus que si toutes les filles et tous les fils de la ZIED unissaient leurs forces autour de la mise en œuvre de ce plan stratégique, le CIED-Nokoué avancerait qualitativement dans l'atteinte des objectifs de lutte contre la pauvreté et de sauvegarde de l'écosystème de la ZIED. En conséquence, j'invite ici

les acteurs à différents niveaux et de diverses catégories à s'engager aux cotés du CIED Nokoué en vue de la mise en œuvre du plan quinquennal.

Dans ce même ordre d'idées, je voudrais pour finir, inviter tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les ONG de solidarité nationale et internationale à nous accompagner pour l'amélioration de la gouvernance du complexe lac Nokoué – lagune de Porto-Novo.

James H. DEGBO
Président du CIED-Nokoué

REMERCIEMENT

Le processus d'élaboration du plan stratégique du CIED-Nokoué a été conduit sous la supervision du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) avec le soutien financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin à travers, le Programme Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (phases 1 et 2). Le CIED-Nokoué voudrait exprimer à la Direction Générale de l'Eau ainsi qu'à ces partenaires, toute sa reconnaissance pour leur appui déterminant dans l'élaboration de ce plan stratégique.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration du plan en l'occurrence les Maires et les Conseillers Communaux de Adjarra, Aguégoués, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Sô-Ava, les Techniciens du CIED-Nokoué, les Experts et Assistants Techniques du PNE-Bénin, le Cabinet d'études Cosinus Conseils, le Partenariat Local de l'Eau (PLE) de l'Ouémé-Plateau, la préfecture de l'Ouémé-Plateau, l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), la Direction Départementale de l'Eau et de l'Energie de l'Ouémé-Plateau, la Délégation de l'Aménagement du Territoire (DAT), la Direction des Pêches, les services déconcentrés de l'Etat, les membres du Comité Intercommunal de Veille (CIV) du CIED-Nokoué, etc.

Que tous les acteurs qui œuvrent pour la réduction de la pauvreté, la promotion de l'intercommunalité et la conservation de la biodiversité des communes et du site Ramsar n°1018 de la vallée de l'Ouémé, trouvent dans ce plan stratégique, la motivation à s'investir davantage pour que la vision du CIED-Nokoué à savoir : *« le CIED-Nokoué est à l'horizon 2018, une institution forte qui fait du complexe lac Nokoué-lagune de Porto-Novo, une source de création de devises et de valeur ajoutée touristique, aménagée et gérée de façon durable pour le bien être socio-économique et environnemental des populations de la ZIED »* devienne une réalité dans un futur proche.

James H. DEGBO

Président du CIED-Nokoué

INTRODUCTION

L'amélioration de la gouvernance de l'eau au niveau du complexe lagune Porto-Novo & lac Nokoué revêt une importance capitale afin d'inscrire la gestion de ces deux écosystèmes dans la durabilité. Ces ressources, partagées entre plusieurs communes des départements de l'Ouémé, de l'Atlantique et du Littoral sont victimes d'une exploitation anarchique qui compromet dangereusement leur pérennité. De ce fait, les Communes d'Adjarra, des Aguégoués, de Porto-Novo, de Sèmè-Podji et de Sô-Ava qui partagent ledit complexe se sont regroupées pour former le Conseil Intercommunal d'Eco Développement Nokoué (CIED-Nokoué) en vue de fédérer leurs efforts. Aujourd'hui, il se présente comme le creuset idéal de prise de décision et d'harmonisation des différentes interventions dans la Zone Intercommunale d'eco-Développement (ZIED) qui est la zone géographique d'intervention du CIED-NOKOUE avec un accent particulier sur les écosystèmes lacustres et lagunaires. Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté, appuyer la décentralisation et conserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communes grâce à une gestion intégrée des ressources en eau du système hydrologique lagune de Porto-Novo/lac Nokoué.

En 2012, le CIED-Nokoué a été doté d'un plan stratégique assorti d'un plan de financement des activités pour le quinquennat 2013 – 2017 avec l'appui technique et financier du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) en vue de permettre à la structure intercommunale d'avoir la cohésion nécessaire dans ses interventions et d'améliorer la coordination des interventions sur la lagune.

Quelques mois après s'être doté de son plan stratégique, d'autres processus importants de planification touchant la ZIED notamment le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de l'Ouémé et le Plan Delta du Fleuve Ouémé, ont été lancés dans le cadre de la phase II du Programme Pluriannuel d'Appui au Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA II). L'élaboration et la mise en œuvre de ces documents qui constitueront des outils de référence à l'échelle du bassin de l'Ouémé et de la zone deltaïque (espaces dans lesquels la ZIED se trouve) représentent des occasions pour le CIED-Nokoué qui doit, à travers son implication, accroître sa visibilité et sa capacité de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique. Or jusqu'à présent, le CIED n'a pas une implication dans les processus en cours sur ces outils au niveau national. Ainsi, l'actualisation du plan stratégique du CIED-Nokoué s'impose et constitue un préalable afin d'y prévoir des actions à mener pour une meilleure implication du CIED-Nokoué dans les processus du SDAGE et du plan delta. Ceci lui permettra de se les approprier et de se mieux positionner dans le cadre de la mise en application de ces outils pour la gestion intégrée des ressources en eau de la lagune.

1- Approche méthodologique d'élaboration du plan stratégique

La démarche suivie dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique du CIED-Nokoué a été systématique, participative et itérative. D'une manière générale, on retient une méthodologie de déroulement de la mission marquée par quatre (04) principales étapes que sont :

(i) Préparation de la mission

Le démarrage de la mission a été précédé par une séance de cadrage méthodologique tenue au siège du CIED-Nokoué à Porto-Novo pour permettre au consultant de mieux comprendre le travail à faire et de convenir de la méthodologie pour y arriver. Cette séance a permis au consultant de connaître davantage le CIED-Nokoué, les membres du comité de pilotage et les points focaux. Quelques orientations d'ordre pratique ont été données au consultant par rapport à la documentation existante sur le sujet, les personnes ressources utiles pouvant faciliter le bon déroulement de la mission et le calendrier d'exécution de la mission.

(ii) Elaboration et la validation du rapport diagnostic

Elle a essentiellement consisté en la revue documentaire et la collecte des données primaires sur le terrain. Des outils de collecte ont été conçus à cet effet, l'équipe d'experts avec l'appui des enquêteurs ont procédé au moyen des entretiens individuels et des focus groups, à la collecte d'informations tant quantitatives que qualitatives sur les causes et raisons de dégradation des ressources de la ZIED, leurs perceptions et propositions pour l'aménagement et la gestion durable de ces ressources.

L'ensemble des données collectées ont fait objet de traitement, d'analyse et ont servi à l'élaboration du rapport diagnostic provisoire qui a fait l'objet de restitution au cours d'un atelier tenu au siège du CIED-Nokoué à Porto-Novo.

(iii) Définitions des orientations stratégiques et la programmation

A l'issue de cet atelier, l'équipe du consultant a intégré les nouvelles observations et suggestions puis a procédé par la suite, à des propositions d'orientations stratégiques (vision, objectifs, axes stratégiques d'intervention, actions prioritaires). Ces orientations stratégiques ont été également validées lors d'un atelier assorties de propositions d'actions concrètes et d'un tableau de planification des activités par les membres de l'équipe de pilotage du PS de CIED sur la période 2014-2018. Une analyse de cohérence des orientations stratégiques retenues dans le document de PS du CIED a été faite avec celles des documents de politiques et de stratégies au plan national mais également en matière de la GIRE. Les dispositifs organisationnel et institutionnel de mise en œuvre du PS du CIED ainsi que celui de suivi-évaluation ont été également proposés.

(iv) Elaboration et validation du PS

L'ensemble des outputs issus des étapes précédentes ont permis d'élaborer le document de plan stratégique qui a ensuite été validé au cours d'un atelier par les différentes parties prenantes du CIED-Nokoué.

2- BREF APERCU SUR LE CIED NOKOUE ET DE LA ZIED

2.1- Contexte de création du CIED Nokoué

La République du Bénin a marqué un tournant historique dans son évolution politique par la mise en place de la décentralisation. En effet, les élections communales de décembre 2002 - janvier 2003, en favorisant l'érection de nouvelles administrations, ont consacré le pouvoir des élus locaux et donc la promotion du développement au niveau local.

En reconnaissant à travers son article 84 aux communes la compétence d'élaborer et d'adopter leur plan de développement, la loi N°97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin a créé une dynamique qui impose la gestion concertée des ressources et des potentialités locales afin de leur permettre de réaliser progressivement, et d'assurer dans une démarche solidaire, leur mission relative au développement local.

Conscients de cette responsabilité, et persuadés qu'une gestion partagée des ressources naturelles dont le système Lac Nokoué/ Lagune de Porto Novo constitue l'approche appropriée pour la maîtrise collective du développement des communes (Adjarra, Aguégués, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Sô-Ava) de la ZIED Nokoué, leurs Conseillers communaux ont décidé de créer une Association intercommunale dénommée **Conseil Intercommunal d'Eco-Développement Lac Nokoué/ Lagune de Porto-Novo (CIED-Nokoué)**.

Dans cette optique, les 5 communes ont pris l'initiative d'élaborer et d'adopter les textes constitutifs de leur association, expression de la vision commune et des aspirations légitimes de progrès des populations des cinq communes fondatrices du CIED-Nokoué.

Le CIED-Nokoué, constitue à la fois pour ces communes déterminées à construire un destin solidaire, une entité économique et un creuset de dialogue et d'actions concertées autour d'un patrimoine naturel et socioculturel à sauvegarder et à gérer de façon durable.

Selon l'**Article 6 de ses statuts**, l'objectif principal du CIED-Nokoué est de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'appuyer la décentralisation par la mise en œuvre de l'intercommunalité et de conserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communes concernées grâce à une gestion intégrée des ressources en eau du complexe Lac Nokoué – Lagune de Porto-Novo. L'atteinte de cet objectif nécessite la définition et la mise en œuvre d'une charte intercommunale, déjà effective.

2.2- Fondement juridique et institutionnel du CIED-Nokoué

Le CIED-Nokoué a le statut d'une association intercommunale fondée sur la loi portant organisation des communes en République du Bénin, qui stipule en son Article 176 que: *“plusieurs communes peuvent décider de s'associer en vue de la réalisation et de la gestion d'équipements et de la création de services d'intérêt et d'utilité intercommunaux”*

En initiant cette intercommunalité, ces Communes entendent œuvrer pour l'effectivité de la ZIED en mettant l'accent sur le renforcement des liens sociaux et économiques entre leurs communautés et sur la gestion durable des ressources en eau. Des arrêtés communaux consacrent ce partenariat qui date de Décembre 2010.

Le CIED-Nokoué dispose d'un conseil intercommunal composé de conseillers communaux et municipaux élus par leurs paires au niveau local. Ce conseil dispose en son sein, d'un bureau exécutif composé des cinq (05) Maires des Communes membres. Ce bureau est présidé par l'un des Maires. Le CIED-Nokoué dispose d'une personnalité morale et d'une autonomie financière pour ses interventions. Le conseil est l'instance de décision qui organise et donne les grandes orientations à la structure intercommunale entre deux conseils intercommunaux.

Depuis sa création, le bureau du CIED-Nokoué tient régulièrement ses réunions à raison de deux séances par an pour discuter des questions de développement de la ZIED et des liens de solidarité entre les communes.

Pour assurer la gestion quotidienne de la jeune structure intercommunale, un comité technique composé de cinq (5) cadres issus des administrations des Communes membres a été mis en place. Ce comité a à sa tête le Secrétaire Général de la Mairie des Aguégus.

2.3- Description générale de la ZIED Nokoué

2.5.1- Localisation géographique

Situé au Sud-Est du Bénin (6°25' N, 2°36 E), le complexe Lac Nokoué / et la Lagune de Porto-Novo (Schéma 2) s'étend sur environ 185 km² pour l'ensemble en période d'étiage. Il forme la plus importante superficie d'eaux saumâtres du Bénin (Lalèyè, 1995). Avec une superficie d'environ 150 km², le Lac Nokoué a une longueur moyenne de 20 km dans sa direction Est -Ouest et une largeur de 11 km dans sa direction Nord-Sud. D'une profondeur comprise entre 0,4 m et 3,4 m, il est directement relié à l'Océan par le chenal de Cotonou sur une longueur de 4,5 km avec une largeur de 300m environ. Selon la typologie des lagunes (Nichols et Allen, 1981, cité par Albaret, 1999), il s'agit d'une lagune partiellement fermée.

Quant à la Lagune de Porto-Novo, beaucoup moins étendue (35 km²), elle communique à l'Ouest avec le Lac Nokoué par l'intermédiaire du canal Totchè, long de 5 km et d'une largeur de 200m à 300 m environ, et à l'Est avec la lagune de Lagos (Nigeria) par un canal de près de 100km de long et 20 à 50 m de large.

Le chenal de Cotonou tend à se fermer par l'accumulation du sable d'origine marine mais il s'ouvre périodiquement sous l'effet des tempêtes. Cette alternance d'isolement et de

communication directe avec la mer, jointe à l'effet des crues naturelles des rivières Ouémé et Sô, provoque des variations très importantes de salinité dans la lagune.

La Zone Intercommunale d'Eco-Développement (ZIED) est la zone géographique d'intervention du CIED-NOKOUE. Elle couvre cinq (5) communes contiguës et riveraines du système hydrologique composé de la lagune de Porto-Novo, le lac Nokoué, le fleuve Ouémé, le canal de Totchè, la rivière Sô, le lac Hlan, la Lagune de Cotonou et l'Océan Atlantique. Il s'agit des communes d'Adjarra, des Aguégus, de Porto-Novo, de Sèmè-Podji et de Sô-Ava. Au sein de cet ensemble, il existe deux communes lacustres à savoir Aguégus et Sô-Ava.

Le territoire de ces 5 communes est à cheval sur deux (2) départements : le département de l'Ouémé avec quatre (4) Communes (Adjarra, Aguégus, Sèmè-Podji et Porto-Novo) et le département de l'Atlantique avec une commune (Sô-Ava).

La valorisation de la ZIED prend en compte le système hydrologique Lagune de Porto-Novo-Lac Nokoué qui traverse les cinq (5) communes. D'une superficie de 185 km², ce complexe est la plus importante voie fluviale du Bénin en raison de la densité du trafic qu'il supporte. Il constitue aussi un domaine halieutique non négligeable, bien qu'il soit saisonnièrement envahi par les jacinthes d'eau. Il forme avec la Basse Vallée de l'Ouémé le site Ramsar n°1018.

2.5.2- Cadre humain

Le complexe lagune de Porto-Novo - lac Nokoué se situe dans une région à très forte densité humaine avec une population totale estimée à **661 495** habitants en 2012 (INSAE, RGPH3, 2002 et projection de population 2012) et répartie comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Population estimée en 2012, superficie et densité par commune riveraine de la ZIED Nokoué

N°	Commune	Pop totale 2002	Population totale en 2012			Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)
			Pop totale	Masculin	Féminin		
1	Adjarra	60112	79230	38031	41200	112	707
2	Aguégus	26658	35137	17569	17567	103	341
3	Porto Novo	223552	294652	138487	156166	52	5 666
4	Sèmè-Kpodji	115238	224 207	74426	77463	250	608
5	Sô-Ava	76315	100587	48282	52305	218	461
	TOTAL	501875	661495	316793	344702	735	900

Source : INSAE, RGPH3, 2002 et projection de population 2012

Cette population reste un atout et constitue un marché potentiel de consommation des produits de la ZIED.

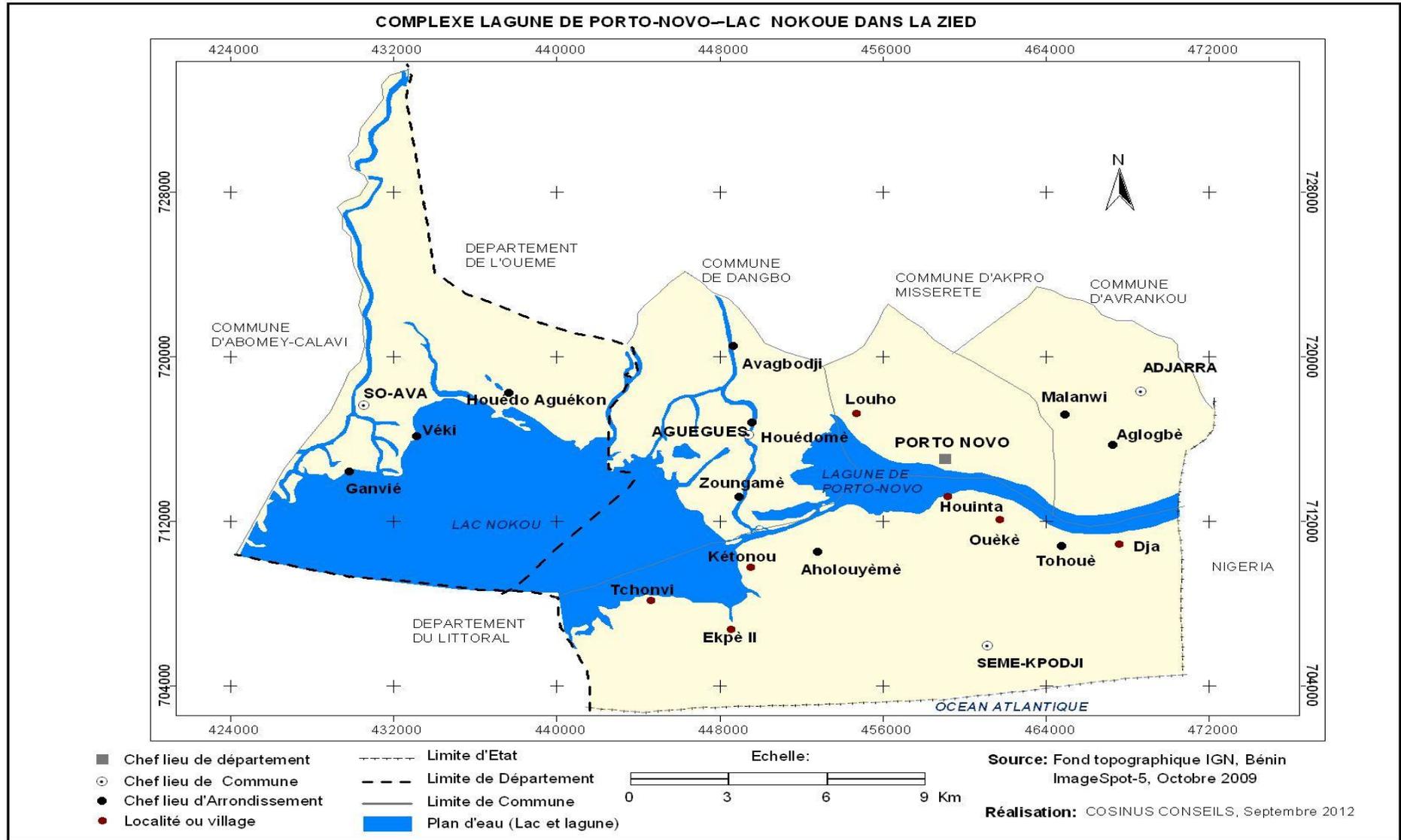


Schéma 1 : Complexe lagune de Porto-Novo – Lac Nokoué dans la ZIED

3- DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU CIED-NOKOUE

3.1- Diagnostic de la ZIED

La première ressource partagée par les Communes du CIED demeure le complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo. La valorisation de cette ressource par les populations riveraines est surtout confrontée à de nombreuses difficultés notamment le comblement du Lac Nokoué, l'invasion par les plantes aquatiques proliférantes, la diminution de la faune aquatique, etc. auxquelles le présent document tente d'apporter quelques approches de solutions à travers une analyse d'approfondissement de l'état des lieux de cette ressource.

3.1.1- Eau potable, hygiène et assainissement, environnement

L'état des lieux des secteurs de l'eau potable, de l'environnement, de l'hygiène et de l'assainissement dans la ZIED a révélé des problèmes, des atouts et des potentialités. La lagune est le lieu de déversement des ordures ménagères et des eaux usées provenant des exutoires naturels. Ceci constitue une menace grave à la lagune réduisant de ce fait la biodiversité et la chute de la productivité en ressources halieutiques. Le comblement de la lagune, la surexploitation des ressources halieutiques et la destruction des frayères, le manque d'infrastructures d'assainissement (latrines, caniveaux), l'absence d'entretien des mangroves mis en terre par le biais de l'Initiative lagune, l'inexistence de système de gestion des déchets au niveau des berges, la surexploitation de la flore marécageuse, sont autant de graves problèmes environnementaux auxquels le CIED-Nokoué doit faire face.

Par ailleurs, dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, on constate l'inexistence des latrines aux embarcadères, la dégradation des conditions sanitaires des populations riveraines, l'inexistence des ouvrages d'assainissement (égouts, caniveaux) l'insuffisance des ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) et l'inexistence des plans d'aménagement. La vitesse de régénérescence des espèces aquatiques qui est inférieure à celle de leurs exploitations constitue aussi un grand problème à la gestion durable de la ressource « eau ».

S'agissant spécifiquement de l'eau potable, il est constaté dans les communes de la ZIED, l'existence de plusieurs modes d'approvisionnement en eau potable. En effet certains ménages des agglomérations proches des centres urbains sont desservis en eau courante par la SONEB. Par contre d'autres populations en zones périurbaines et en zones rurales bénéficient des services de l'hydraulique et d'adduction d'eau villageoise. Certains villages demeurent encore sans services d'eau potable et s'approvisionnent au niveau des sources d'eau naturelles et cours d'eau (rivières, marigots, lac, lagune) tels que révélés par les résultats du focus groupe discussion.



Photo 1: Insalubrité à l'embarcadère de Médédjonou dans la commune d'Adjarra

Face aux problèmes majeurs relevés ci-dessus, l'existence du cadre institutionnel qu'est le CIED-Nokoué dont fait partie la Mairie de Porto-Novo est d'un grand atout. Déjà on note un début de renouvellement et un redéploiement des bacs à ordures dans les quartiers de Porto-Novo et le convoyage des déchets vers le site de stockage et de traitement de Takon. La protection des ressources naturelles et la poursuite des activités traditionnelles de reboisement au niveau des berges lagunaires s'imposent. Les actions de sensibilisation des populations sur l'entretien des latrines, la gestion des ordures ménagères, le traitement des puits le long de la berge en période de crue et le contrôle sont à développer.

D'autres initiatives comme le reboisement des berges et la valorisation de la jacinthe d'eau à d'autres fins devront être des préoccupations du CIED malgré la faible implication des acteurs.

3.1.2- Tourisme, artisanat et culture

Les berges de la lagune présentent des atouts touristiques non négligeables mais confrontés à d'énormes problèmes. Ces problèmes ont pour nom : le manque d'infrastructures pour l'hébergement des touristes, l'occupation anarchique des berges, l'exploitation du sable lagunaire, le mauvais aménagement des berges de la lagune, la non exploitation des potentialités touristiques de ces dernières. Le sport nautique est quasi inexistant à cause de la faible étendue de la lagune et son envahissement par la jacinthe d'eau. Face à ces problèmes, le CIED-Nokoué doit s'approprier le projet de construction d'un complexe hôtelier en cours d'étude, d'un port fluvial lagunaire et de la relocalisation de ceux qui s'occupent de l'exploitation du sable lagunaire. Des actions de répression contre ceux qui utilisent les berges comme dépotoirs et la sensibilisation à travers les pauses de plaques au niveau de Houinta et Djassin doit être intensifiées.

3.1.3- Navigation et pêche

Dans le domaine de la navigation et de la pêche, les problèmes les plus importants ont trait à l'envahissement des cours d'eau, le rétrécissement des couloirs de navigation à une grande

vitesse du fait de la prolifération des Plantes Aquatiques Proliférantes (PAP) telles que « toglé » ou jacinthe d'eau, la laitue d'eau, etc. La présence incontrôlée et quasi-totale de la jacinthe d'eau dans certains endroits de la lagune ajoutée à l'utilisation des engins prohibés destructeurs de la faune aquatique, l'installation anarchique des acadjas, des techniques archaïques de pêche dans le but de la surexploitation des produits halieutiques et la maximisation de la prise des poissons entraînent la rareté de la faune aquatique. Les pratiques de pêche artisanale avec des acteurs très peu organisés constituent aussi des problèmes auxquels le CIED-Nokoué doit pouvoir faire face à travers l'opérationnalisation de son plan stratégique.



Photo 2: Centre piscicole à côté de l'embarcadère de Adjina-Tokpa



Photo 3: Embarcadère de Adjina-Tokpa

Aussi, constate-t-on que la modernisation du transport sur les plans d'eau du complexe et le trafic incontrôlé des produits de la contrebande comme l'essence provenant du Nigéria avec des pirogues et des barques vieillissantes entraînent le rejet des produits pétroliers dans l'eau occasionnant ainsi des difficultés de navigation et la disparition des poissons.



Photo 4: Présence de bidons d'essence à un embarcadère de la lagune

Face à tous ces problèmes, les riverains s'organisent pour l'enlèvement périodique de ces plantes aquatiques qui aujourd'hui nécessite d'énormes moyens financiers. L'existence du projet dénommé « Initiative pilote d'appui à l'amélioration de la gouvernance de l'eau au niveau de la Lagune de Porto-Novo », initié par le PNE-Bénin et financé par l'Ambassade des Pays-Bas, est un atout majeur pour la ZIED dans le développement de la navigabilité. Les autorités de la mairie de Porto-Novo pensent qu'il faille réorganiser la pêche au niveau de la lagune par la sensibilisation, la formation et le suivi des activités. L'adoption du projet de loi-cadre sur la pêche au Bénin et le développement de la pisciculture seraient une alternative. Les agents techniques du CARDER seront invités à faire des sensibilisations et des formations à l'endroit des usagers sur les pratiques idoines à observer pour la gestion rationnelle des ressources halieutiques du complexe lagune de Porto-Novo et lac Nokoué. Une collaboration franche entre les pêcheurs et le CARDER pour un suivi régulier des activités doit s'établir. Aussi, faudrait-il que les usagers observent la réglementation en vigueur.

3.1.4- Agriculture et élevage

Dans le secteur de l'agriculture, les riverains du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué pratiquent une agriculture de produits vivriers de subsistance. Dans la ZIED, on note la disponibilité d'espace propice au maraichage par endroit et à des zones favorables aux spéculations comme la canne à sucre, le manioc, les légumes, la carotte, l'oignon, la betterave, le piment, les plantes aromatiques, la tomate, etc.



Photo 5: Un site maraicher non loin de l'embarcadère de Médédjonou centre

Cette agriculture est confrontée à d'énormes problèmes parmi lesquels on peut citer le manque de moyens matériels et financiers (non accès aux crédits), l'inexistence de marché d'écoulement des produits, la non disponibilité d'espace propice au maraichage et la faible structuration du secteur.

En ce qui concerne l'élevage, on assiste à un élevage domestique de caprins, de bovins, de volailles avec une main d'œuvre faible. Bien qu'étant une activité secondaire non développée

dans la ZIED, des potentialités dans le domaine ne sont pas négligeables. On assiste à des pâturages le long des cours d'eau. Les acteurs bénéficient aussi des conseils du Responsable du Développement Rural (RDR). La planification des interventions dans le domaine serait d'un grand apport pour le développement de l'élevage.

Cet état des lieux ainsi présenté a permis aussi de dresser la matrice en termes de forces, de faiblesses, des opportunités et des menaces dans la gestion de la ressource « eau » du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué dans les communes de la ZIED (Confer rapport diagnostic).

3.2- Diagnostic institutionnel du CIED-Nokoué

3.2.1- Analyse du dispositif institutionnel et organisationnel

A l'analyse du dispositif organisationnel et institutionnel du CIED-Nokoué ci-avant décrit, il apparaît qu'au nombre des problèmes /difficultés autour desquels il y a de plus importants défis à relever pour améliorer les performances de l'Unité de Gestion figurent notamment :

- l'inexistence de cahiers de charge du personnel de gestion du CIED-Nokoué ;
- l'absence de siège inapproprié pour abriter les bureaux du CIED-Nokoué ;
- Inexistence de cahiers de charge et de moyens de travail pour les différents organes de gestion du CIED-Nokoué (Comité Intercommunal de Veille, Points Focaux, etc.) par rapport à leur mission ;
- le déficit de collaboration et de relation avec d'autres initiatives similaires (par exemple CIED Lagunes côtières)
- le mauvais fonctionnement des organes du CIED-Nokoué ;
- l'inexistence d'une stratégie de communication entre les différents organes du CIED-Nokoué.

3.2.2- Ressources financières du CIED

A l'instar de toute association ou tout regroupement, le CIED-Nokoué dispose essentiellement de deux sources de financement: ressources propres et ressources extérieures.

3.2.2.1- Ressources propres

Les ressources propres du CIED-Nokoué sont composées des droits d'adhésion de cinq cent mille (500 000) francs CFA par commune membre, des cotisations financières annuelles des communes de un million (1 000 000) francs CFA. Aussi, ont-ils ajouté les apports en nature des membres, les intérêts et revenus des biens et valeurs lui appartenant et autres libéralités.

De Décembre 2010 à Décembre 2013, aucune Commune membre du CIED-Nokoué n'a payé ses frais d'adhésion encore moins les cotisations annuelles.

Par ailleurs, même si le CIED-Nokoué arrivait à mobiliser les cotisations financières des membres, le CIED-Nokoué ne pourrait fonctionner avec un budget limité aux cotisations des Communes. En s'inscrivant dans le contexte des organisations non gouvernementales pour fixer le même montant à toutes les Commune, le CIED-Nokoué réduit considérablement sa

capacité financière. Puisqu'il s'agit d'une intercommunalité, il est plus indiqué pour le CIED-Nokoué de s'aligner sur les lois de l'intercommunalité en République du Bénin dont les décrets d'application sont adoptés récemment, lesquelles lois proposent une bonne approche de mobilisation des ressources propres. En effet, la loi n°2009-17 du 13 août 2009 portant modalités de l'intercommunalité en République du Bénin dispose en son article 36 : "La contribution budgétaire des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale est calculée au prorata du budget de chaque commune. Le pourcentage de la contribution de chaque commune fait l'objet d'une délibération du conseil de communauté". Ce faisant, le législateur entend renforcer les capacités financières des structures intercommunales en faisant contribuer celles ayant plus de ressources que les autres, à l'instar de Porto-Novo et de Sèmè-Podji dans le cadre du CIED-Nokoué.

3.2.2.2- Ressources extérieures

Elles concernent les aides et dons mobilisés auprès des partenaires et de tout autre organisme et les subventions gouvernementales.

En dehors du PNE-Bénin qui soutient grâce au financement de l'Ambassade des Pays-Bas, les actions d'appui à l'amélioration de la gouvernance de l'eau au niveau de la lagune de Porto-Novo, et l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) qui appuie le CIED-Nokoué à travers l'élaboration des Plans Locaux d'Aménagement et de Gestion des Eaux (PLAGE) et du Programme Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Environnement (PIAGE) ainsi que la mise à disposition de quelques matériels (meubles) pour le fonctionnement du CIED-Nokoué, aucun autre financement n'a été mobilisé.

Par ailleurs, l'ABE a également mis à la disposition de la commune des Aguégus, un budget de 20 millions de FCFA dans le cadre de la GIRE (Route de l'Eau).

Le tableau 2 présente les succès, échecs, potentialités et obstacles (SEPO) du CIED-Nokoué de sa mise en place à fin Décembre 2013.

Tableau 2 : Analyse SEPO du CIED-Nokoué

SUCCES	ECHECS
<ul style="list-style-type: none"> - Existence légale du CIED-Nokoué - Volonté et engagement politiques des Maires - Existence d'une charte de gestion de la lagune de Porto-Novo - Existence d'un point focal - Mise en place d'une administration légère - Installation des comités intercommunaux de veille (CIV) - Mise en place des points focaux CIED/techniciens au niveau des mairies - Existence d'un cadre de concertation entre le CIED et certaines structures (ONG et PTF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'une administration permanente du CIED Nokoué liée à l'indisponibilité des cadres des mairies - Inexistence d'une infrastructure moderne pour abriter les bureaux de CIED-Nokoué - Non paiement des frais d'adhésion et des cotisations annuelles - Inexistence d'un plan de travail budgétisé du CIED Nokoué - Manque de visibilité du CIED - Inexistence de documents fondamentaux de territorialisation de la ZIED (carte lac Nokoué-lagune de Porto-Novo) - Inexistence de stratégie de mobilisation de ressources - Manque de motivation des Comités Intercommunal de Veille (CIV) - Méconnaissance des implications liées à l'inscription du lac Nokoué et lagune de Porto-Novo sur le site de RAMSAR - Inexistence d'une charte spécifique au CIED-Nokoué - Intermittence du fonctionnement des organes du CIED-Nokoué ; - Inexistence d'une stratégie de communication interne et externe
POTENTIALITES	OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources humaines nationales compétentes pour mettre en œuvre les projets de CIED - Textes et lois sur la décentralisation au Bénin - Existence de textes et lois sur l'intercommunalité - Disponibilité de partenaires au développement (PNE, ABE, PMF/FEM/PNUD, UICN, DAT etc.) - Lac Nokoué et lagune de Porto-Novo inscrits sur la liste RAMSAR depuis 2000 en tant que site 1018 - Existence de financement pour l'élaboration du Plan Delta de l'Ouémé - Existence de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fleuve Ouémé 	<ul style="list-style-type: none"> -

Source : Résultats diagnostics, 2013

3.3- Synthèse des problématiques majeures du CIED-NOKOUE

L'analyse de la situation actuelle du CIED-Nokoué en rapport avec la gestion durable de la ressource eau du complexe « lagune de Porto-Novo & lac Nokoué » dans le sud du Bénin a mis en relief des problématiques de divers ordres relatifs au cadre législatif et réglementaire et à l'environnement institutionnel puis à la mobilisation des ressources en vue d'une gestion durable de la ressource eau et des écosystèmes associés.

Les textes de loi sur la décentralisation, le SDAGE de l'Ouémé et les différentes initiatives entrant dans le cadre du développement local constituent des conditions favorables pour des politiques, stratégies, programmes/projets et actions en faveur de la gestion durable du complexe « lagune de Porto-Novo & lac Nokoué » par le CIED. Au regard de ceci, le Conseil Intercommunal d'Eco Développement en tant qu'une organisation de communauté entre les communes riveraines (Adjara, Aguégoués, Sèmè-Podji, So-Ava, Porto-Novo), contribuera à une prise de conscience des acteurs et des usagers sur les enjeux liés à la sauvegarde du complexe lac Nokoué - lagune de Porto-Novo dans le but de mieux gérer les ressources en eaux.

Dans la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre de l'objectif pour lequel il est créé et cité plus haut, il a été prévu à partir du plan d'action entre autres, le développement des capacités de gestion durable de la lagune par le CIED. Cette belle initiative viendra apporter des solutions au rythme accéléré d'encombrement et de disparition à terme du complexe avec tout son contenu. Cette dégradation du complexe «lagune de Porto-Novo & lac Nokoué » reste un problème de plus en plus préoccupant tant pour les usagers de la ressource que pour les autorités des communes. Une synthèse des problématiques majeures issues de l'analyse diagnostique est résumée dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3 : Synthèse des problématiques majeures

Environnement législatif et réglementaire	Environnement institutionnel pour opérationnaliser le CIED-Nokoué	Mobilisation des ressources pour le fonctionnement du CIED-Nokoué
<ul style="list-style-type: none"> • Absence des textes intercommunaux ou communaux sur la gestion durable de la ressource eau dans le complexe • Faible appropriation des textes de lois et conventions ratifiés par le Bénin dans le secteur de la GIRE avec ses implications sur la ZIED Nokoué • Non respect des dispositions réglementaires nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence d'un véritable programme fédérateur des actions multisectorielles de gestion de la ressource eau du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué • Faible fonctionnement du cadre existant de concertation des acteurs impliqués dans la gestion durable du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué • Absence ou insuffisance de coordination des actions entre les communes et au sein de la même commune. • Non maîtrise ou faible utilisation des outils clés de gestion durable de la ressource eau dans la démarche de planification du développement local • Faible implication des acteurs à la base dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de gestion rationnelle du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué • Déficit manifeste de connaissances sur l'état actuel et réel des ressources du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué subissant une forte pression anthropique • Problème de représentativité et de légitimité dû à la multiplicité des organisations des acteurs impliqués ou potentiels • Motivation des communes plus orientée vers les réalisations sociocommunitaires des projets et programmes au détriment des actions de gestion durable du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué. • Faible implication du secteur privé et de la diaspora dans les actions de gestion durable du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué • Faible suivi-évaluation du mécanisme de gestion des ressources en eau du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué • Faible prise en compte des effets du changement climatique qui affecte négativement la gestion des ressources naturelles • Incompatibilité de la durée de vie des programmes/projets et des mécanismes subséquents de mise en œuvre avec le temps nécessaire à l'appréciation des effets de la dégradation de la ressource eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions pour une gestion durable de la ressource eau du complexe lagune de Porto-Novo & lac Nokoué • Insuffisance des moyens matériels et financiers dans la mise en œuvre des projets / programmes de la GIRE dans la ZIED • Sous information sur les possibilités de financement existant aux niveaux national, régional et international • Difficultés d'accès des maires et des acteurs concernés aux possibilités de financement • Faible valorisation de la ressource pour la mobilisation des ressources financières. • Faible perception du rôle des collectivités locales dans l'identification des sources de financement pour la gestion durable de la ressource eau

Source : Résultats d'analyse du consultant, 2012

4- STRATEGIES DE PROMOTION DE LA ZIED-NOKOUE

L'analyse diagnostique de la situation actuelle du CIED Nokoué, a fait ressortir quatre grandes problématiques à savoir : un cadre législatif et réglementaire insuffisant pour une exploitation efficiente et durable des ressources de la ZIED, un environnement institutionnel encore peu opérationnel pour un fonctionnement effectif du CIED-Nokoué, des capacités encore faibles pour le développement de la ZIED et la dégradation continue des ressources de la ZIED. Ces problèmes appellent à relever un certain nombre de défis et objectifs à atteindre pour une valorisation durable des ressources de la ZIED.

4.1- Défis, enjeux et objectifs de développement de la ZIED

4.1.1- Défis majeurs

Au regard des problématiques majeures soulevées par le diagnostic, d'importants défis sont à relever pour atteindre les objectifs de développement du CIED Nokoué. Ces défis s'expriment en termes de : **(i)** l'amélioration du leadership du CIED-Nokoué, **(ii)** l'accompagnement des initiatives de gestion durable de la ressource eau, **(iii)** le développement d'alliance stratégique avec les acteurs étatiques et non étatiques et la promotion des dynamiques Partenariat-Public-Privé pour la valorisation de la ressource, **(iv)** l'amélioration des conditions d'accès et d'exploitation durable des ressources de la ZIED et de la promotion des activités d'Eco-tourisme et d'Activités génératrices de revenus (AGR) respectueuses de l'environnement. D'autres défis importants se posent également en matière de : **(v)** renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance du CIED, **(vi)** restauration et de l'aménagement des plans d'eau dégradés (pollués, comblés, appauvris en ressources halieutiques...) et enfin, **(vii)** renforcement des capacités organisationnelles, de veille et de contrôle citoyen des populations riveraines de la ZIED pour une gestion durable de la ressource eau. Les explications qui en découlent de chacun de ces défis sont les suivantes :

i) Amélioration du leadership du CIED-Nokoué

Le CIED Nokoué doit pouvoir développer un leadership à l'instar de toute autre structure qui contribue au développement de la ressource eau afin de mieux coordonner les actions de l'ensemble des acteurs intervenant sur la ressource pour une gestion synergique et durable de celle-ci au profit des populations de la ZIED. Dans ce sens, le CIED Nokoué doit revoir son positionnement pour accompagner les processus en cours dans le bassin de l'Ouémé notamment l'élaboration du Plan Delta de l'Ouémé (PDO) et la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). L'amélioration du leadership du CIED Nokoué suppose la mise en place d'une équipe technique chargée de l'exécution de ses activités et le passage du statut d'association intercommunale à celui d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) conformément à l'article 102 du Décret n° 2012-308 du 28 Août 2012 portant règles de création, d'organisation et de gestion des EPCI qui stipule que « les regroupements de communes existants et dont tout ou partie de l'objet correspond à l'intercommunalité telle que définie à l'article 1^{er} ci-dessus se mettent en conformité avec les dispositions du présent décret au plus tard le 31 décembre 2013. Passé ce délai, à défaut d'avoir au moins introduit auprès de l'autorité de tutelle territorialement compétente le dossier

prévu à l'article 17 ci-dessus, ils se verront interdire par arrêté préfectoral l'exercice de leurs activités relevant des dispositions du présent décret ». Aussi, faut-il ajouter que le CIED Nokoué doit revoir sa stratégie de communication interne et externe pour plus de visibilité dans la coordination des activités et la promotion des initiatives conduites au niveau du complexe.

ii) Accompagnement des initiatives de gestion durable de la ressource eau

De nombreuses initiatives ont été prises dans le cadre de la gestion durable de l'eau mais qui restent inconnues de bon nombre d'acteurs et de bénéficiaires. Ces initiatives ont surtout trait aux cadres législatif et réglementaire existant, aux actions de conservation de la ressource et autres. Ce défi passe par la mise à disposition, l'appropriation et la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires, des documents de planification nationale et locale relatifs au secteur de l'eau (Plan Delta, SDAGE, Politique Nationale de l'Eau, PANGIRE, etc.) d'une part, et des actions de plaidoyer et de lobbying en faveur d'autres réglementations adaptées à l'émergence des activités d'écotourisme sur la ressource.

iii) Développement d'alliance stratégique avec les acteurs étatiques et non étatiques et la promotion des dynamiques PPP pour la valorisation de la ressource.

Ce défi appelle à une gestion participative et collégiale de la ressource eau du complexe lac Nokoué et lagune de Porto-Novo de tous les acteurs tant du secteur public que du secteur privé et contribuera à coup sur à l'amélioration de la visibilité et des capacités opérationnelles de l'institution qu'est le CIED-Nokoué.

iv) Amélioration des conditions d'accès et d'exploitation durable des ressources de la ZIED

Ce défi est sous tendu par la problématique de l'accessibilité de la ressource aux populations due à l'encombrement des déchets et à l'envahissement du complexe par la jacinthe d'eau. Les communes qui se partagent le complexe ne disposent pas d'une décharge finale pour les ordures ménagères. Il constitue alors le dépotoir de ces déchets réduisant ainsi la superficie du complexe et les couloirs de navigation.

v) Promotion des activités d'Eco-tourisme et d'AGR respectueuses de l'environnement

Ce défi va permettre d'accroître les taxes d'écotourisme des communes de la ZIED d'une part et les capacités de financement des activités du CIED-Nokoué d'autre part.

vi) Renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance du CIED

Dans le contexte du développement de l'intercommunalité, le CIED-Nokoué doit être une institution forte et bien portée par les communes de la ZIED pour la gestion durable des ressources du complexe « lagune de Porto-Novo & lac Nokoué ». En conséquence, les capacités institutionnelles et de gouvernance des membres des différents organes du CIED-Nokoué seront renforcées pour l'atteinte des objectifs de l'institution.

vii) Restauration et l'aménagement des plans d'eau dégradés (pollués, comblés, appauvris en ressources halieutiques...)

Au regard de la richesse hydrographique du complexe « lagune de Porto-Novo & lac Nokoué » et l'état d'encombrement avancé dans lequel il se trouve, l'aménagement et la restauration du complexe doivent être une grande priorité pour le CIED-Nokoué.

viii) Renforcement des capacités organisationnelles, de veille et de contrôle citoyen des populations riveraines de la ZIED pour une gestion durable

L'opérationnalisation de l'objectif principal du CIED Nokoué qui est de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'appuyer la décentralisation par la mise en œuvre de l'intercommunalité et de conserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communes concernées grâce à une gestion intégrée des ressources en eau du complexe Lac Nokoué & Lagune de Porto-Novo, se traduit par le renforcement des capacités organisationnelles, de veille et de contrôle citoyen des populations riveraines de la ZIED.

4.1.2- Enjeux du CIED-Nokoué

Si le développement local est perçu comme la valorisation des potentialités et des richesses dont dispose une commune en vue de la promotion du bien-être social et économique de ses communautés, **la valorisation des ressources du complexe en vue d'un développement durable des communautés riveraines pose des enjeux de taille au vu des défis relevés.** Ces enjeux allient exploitation et protection des ressources en eau, le développement organisationnel et la gestion concertée des ressources, le développement de la connaissance et l'information, et le renforcement des capacités des acteurs concernés.

4.2- Vision et objectifs stratégiques du CIED-Nokoué

4.2.1- Vision du plan stratégique du CIED

Au regard des enjeux de développement qui caractérisent le complexe lac Nokoué-lagune de Porto-Novo, le CIED s'est doté d'une vision à savoir : **« Le CIED-Nokoué est à l'horizon 2018, une institution forte qui fait du complexe lac Nokoué-lagune de Porto-Novo, une source de création de devises et de valeur ajoutée touristique, aménagée et gérée de façon durable pour le bien être socio-économique et environnemental des populations de la ZIED »**

4.2.2- Objectifs stratégiques

L'objectif global qui découle de cette vision est de « renforcer les capacités du CIED pour l'aménagement, la valorisation et la gestion durable de la ressource eau de la ZIED au profit des populations riveraines ». Cet objectif global se décline en objectifs spécifiques ainsi qu'il suit :

- i) **Objectif spécifique 1** : Promouvoir le cadre juridique, la diffusion, l'appropriation et le respect des textes de lois et réglementations en matière de la GIRE et pour la viabilité du CIED-Nokoué
- ii) **Objectif spécifique 2** : Améliorer les capacités opérationnelles d'intervention du CIED pour une gestion durable de la ressource eau de la ZIED

iii) Objectif spécifique 3 : Promouvoir une gestion durable des ressources de la ZIED

4.2.3- Stratégies opérationnelles

En relation avec la vision déclinée et les objectifs stratégiques définis, quatre (04) axes stratégiques sont identifiées pour le plan stratégique du CIED Nokoué sur la période 2014 – 2018, ci-après (confer logique de construction des axes stratégiques en annexe 2) :

➤ Axe 1 : Amélioration du cadre règlementaire et institutionnel du CIED-Nokoué

Le Bénin en ratifiant la convention de RAMSAR et autres conventions relative à la protection des ressources naturelles, s'est inscrit dans une dynamique de faire des ressources en eau des écosystèmes à forte valeur ajoutée pour le bien être des populations. L'opérationnalisation de ces différents engagements pris par le pays a conduit à la mise en place du CIED-Nokoué. L'objectif qui sera poursuivi par cette orientation stratégique est de promouvoir le cadre règlementaire la diffusion, l'appropriation et le respect des textes de lois et réglementations en matière de la GIRE d'une part et la mise en place des organes pour assurer la viabilité du CIED-Nokoué d'autre part. Pour ce faire, il s'agira pour le CIED-Nokoué d'amener les acteurs, usagers, riverains et autorités à s'informer des dispositions juridiques et réglementations en matière de GIRE et des contenus des documents de planification nationale et locale relatifs au secteur de l'eau, à informer les usagers de la ZIED, des contenus de ces documents de planification, mettre en place des organes fonctionnels de contrôle et de respect des dispositions juridiques découlant des conventions ratifiées par l'élaboration des textes statutaires, la tenue des assemblées générales constitutives, l'élaboration des cahiers de charge des organes de contrôle, etc.

Les autorités du CIED-Nokoué doivent initier des textes communaux et intercommunaux en faveur de la législation nationale en matière de la GIRE.

En outre, le cadre institutionnel actuel du CIED-Nokoué doit être revu (passage à l'EPCI) et doté de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles requises afin qu'il soit digne d'un cadre émanant de cinq communes ayant à cœur la gestion durable du complexe et que ses organes soient renforcés dans leur fonction.

Enfin les différentes interventions portant sur la ZIED doivent être mises en synergie pour des actions concertées au profit des populations riveraines.

➤ Axe 2 : Amélioration de la visibilité et des capacités opérationnelles du CIED-Nokoué

Vu l'importance du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo dans le patrimoine des cinq (5) commune de la ZIED, le CIED-Nokoué à travers cette orientation stratégique vise à (i) mettre en place à court terme, une équipe technique et à long terme, un secrétariat permanent pouvant permettre au CIED Nokoué de s'impliquer davantage dans les processus en cours dans la ZIED ; (ii) renforcer ses capacités opérationnelles (formations, stages, recrutement de personnel, etc.) pour effectivement jouer le rôle qui est le sien dans le cadre de la GIRE. Pour ce faire, le CIED-Nokoué doit déployer des efforts pour acquérir un site pour abriter son siège, et rechercher des moyens pour la construction et l'équipement du siège et d'un personnel permanent.

En outre, il urge que le CIED-Nokoué se dote de matériels roulants (terrestre et fluvial) et d'équipements de bureau pour son fonctionnement. Aussi, pour augmenter sa visibilité, est-il important pour le CIED-Nokoué d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de communication puis de réaliser un site internet régulièrement mis à jour.

➤ **Axe 3 : Mobilisation par le CIED des ressources pour l'aménagement et la valorisation du complexe Lac Nokoué&Lagune de Porto-Novo**

L'aménagement et la valorisation du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo appelle à la mobilisation d'importantes ressources financières tant au niveau des cinq communes de la ZIED, qu'au niveau de la coopération décentralisée, auprès d'institutions financières de la place ou auprès des partenaires techniques et financiers intervenant dans la GIRE. Pour ce faire, le CIED-Nokoué aura à identifier les partenaires stratégiques potentiels susceptibles d'être engagés à tous les niveaux pour accompagner les actions de la GIRE.

L'objectif visé par cet axe stratégique est d'améliorer les capacités opérationnelles d'intervention du CIED pour une gestion durable de la ressource eau de la ZIED. Il s'agira pour le CIED-Nokoué d'initier et de développer des mécanismes pour la mobilisation des ressources financières, de faire en sorte que les recettes fiscales et recettes propres des communes de la ZIED augmentent pour le financement des actions d'aménagement et de restauration de la ressource eau du complexe.

➤ **Axe 4 : Conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED**

Le CIED-Nokoué dans sa vision de faire du complexe Lac Nokoué & Lagune de Porto-Novo, une source de création de devises et de valeur ajoutée touristique, aménagée et gérée de façon durable pour le bien être socio-économique et environnemental des populations de la ZIED doit mettre en place des outils d'aménagement spatial afin d'éviter des interventions non synergiques qui pourraient être préjudiciables à la ressource d'une part et aux acteurs et utilisateurs d'autre part. La finalité de cette orientation stratégique est d'assurer une gestion durable des ressources naturelles de la ZIED. Ainsi, le CIED Nokoué doit saisir l'opportunité que représente l'élaboration du Plan Delta de l'Ouémé dont le financement est déjà disponible. Pour ce faire, le CIED Nokoué doit revoir son positionnement pour s'approprier du processus, accompagner son élaboration et sa mise en œuvre. Une fois ces outils élaborés, la mise en œuvre, les actions de veille et de suivi socio-environnemental de la ZIED seront mises en place pour permettre des investissements d'écotourisme qui sont des sources de revenus pour les communes.

4.3- Ancrage de la vision dans les stratégies nationales de développement

Le plan stratégique du CIED-Nokoué présente un arrimage cohérent avec les documents cadres de référence au niveau national et international et se veut un creuset d'harmonisation des stratégies opérationnelles directement ou indirectement liées à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). De ce fait, une analyse de cohérence des orientations stratégiques du PS de CIED Nokoué a été faite avec celles de plusieurs documents de politique et de stratégie ainsi que ceux des programmes sectoriels au plan national.

4.3.1- Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les NLTPS, les OSD et les OMD

Cet arrimage s'établit comme le montre le tableau 4 ci-après :

Tableau 4 : Arrimage du PS CIED-NOKOUE avec les NLTPS, les OSD et les OMD

Orientations stratégiques	Etudes Nationales de Perspectives à Long terme (NLTPS)	Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) 2011-2015	Plan stratégique du CIED-Nokoué
Objectifs visés	Assurer la sécurité foncière pour les investissements sur les terres	<u>OMD 7</u> : Assurer un environnement durable	Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national	Renforcer les capacités du CIED pour l'aménagement, la valorisation et la gestion durable de la ressource eau de la ZIED au profit des populations riveraines
Piliers stratégiques	Une meilleure gestion foncière, distinguant les zones naturelles agricoles, les zones agro-pastorales, les domaines publics, commerciaux et privés	Une meilleure protection des terres (indicateur au Bénin : taux des superficies des terres protégées)	La gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'amélioration du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration du cadre réglementaire et institutionnel, de la visibilité et des capacités opérationnelles du CIED-Nokoué ▪ Mobilisation par le CIED des ressources pour l'aménagement et la valorisation du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo ▪ Conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED

Source : Analyse du consultant sur la base de données documentaire, 2012

4.3.2- Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les politiques et programmes sectoriels de l'Environnement

Les aspects liés à la gestion durable des plans d'eau sont pris en compte dans la politique nationale de l'environnement et dans les deux grands programmes du secteur Environnement élaborés en novembre 2008, à savoir le Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE) et le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN). Les activités prioritaires visant à répondre aux besoins immédiats de gestion rationnelle des cours et plans d'eau sont intégrées dans ces programmes respectifs. Les points d'ancrage du PS du CIED-Nokoué dans ces programmes sectoriels se présentent dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5 : Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les politiques et programmes sectoriels de l'Environnement

Orientations stratégiques	Politique Nationale de l'Environnement (PNE)	Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE)	Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN)	Plan Stratégique du CIED -Nokoué
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inverser les tendances lourdes de dégradation et de réduction des ressources naturelles, des milieux et du cadre de vie, en vue de la mise en place progressive des relations hommes-environnement durables, améliorant ainsi les conditions de vie des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la réduction des coûts de la dégradation environnementale et à l'amélioration des conditions de vie des populations ▪ Consolider la conscience environnementale ▪ Intégrer la dimension environnementale dans tout le processus de développement ▪ Réduire les pollutions sous toutes ses formes ▪ Protéger et gérer rationnellement les zones côtières 	<p>Contribuer à la croissance pour la réduction de la pauvreté par une gestion durable et intégrée des forêts et des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités du CIED pour l'aménagement, la valorisation et la gestion durable de la ressource eau du complexe lagune de Porto-Novo lac Nokoué de la ZIED au profit des populations riveraines
Piliers stratégiques liés à la GIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la gestion intégrée des ressources en eau ; ▪ promouvoir une agriculture, un élevage et une exploitation durable des ressources végétales naturelles ; ▪ promouvoir la pêche durable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les procédures d'évaluation environnementale dans les processus décisionnels quels que soient l'échelle spatiale et le secteur d'activité considérés en vue de garantir le développement durable ▪ Renforcer les dynamiques locales de développement en favorisant la prise en compte des activités concourant à la gestion durable des ressources naturelles. ▪ Intégration de la dimension environnementale dans tous les secteurs d'activité ▪ Amélioration des capacités de gestion de l'environnement ▪ Appui aux initiatives de gestion locale de l'environnement ▪ Système d'information et de suivi de l'environnement ▪ Gestion intégrée des espaces côtiers biologiquement fragiles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien des diverses fonctions environnementales, économiques et sociales des ressources forestières et fauniques ▪ Valorisation et gestion des ressources forestières et fauniques avec la participation des partenaires privés et des communautés riveraines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration du cadre règlementaire et institutionnel, de la visibilité et des capacités opérationnelles du CIED-Nokoué ▪ Mobilisation par le CIED des ressources pour l'aménagement et la valorisation du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo ▪ Conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED

Orientations stratégiques	Politique Nationale de l'Environnement (PNE)	Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE)	Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN)	Plan Stratégique du CIED -Nokoué
<p>Domaines d'action pertinents du PNE, du PNGE et du PNGDRN touchant Plan Stratégique du CIED -Nokoué liées à PNE, PNGE et PNGDRN</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre en place des mécanismes de gestion intégrée des ressources en eau par bassins versants comportant des conseils intercommunaux d'écodéveloppement avec des moyens d'actions nécessaire ; • intégrer les préoccupations de la gestion intégrée des ressources en eau dans les plans communaux de développement, si possible avec un plan directeur d'aménagement de l'eau ; • appuyer les communes pour le recensement des plans d'eau et des terres susceptibles d'abriter la création de la pisciculture et envisager les modalités de leur mise en valeur ; • assurer le suivi rapproché de la mise en application de la convention de RAMSAR, avec la reconnaissance de la protection communautaire ; • prendre des mesures pratiques pour protéger les plans d'eau du Sud contre la pollution, notamment par des déchets urbains et industriels ainsi que des hydrocarbures 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la gestion durable des déchets solides dans les communes ; • Sensibilisation des acteurs • Base de données de suivi des études d'impact • Plans Locaux d'Actions et Gestion de l'Environnement (PLAGE) des Communes • Indicateurs pertinents et expressifs sur les impacts environnementaux des actions de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma directeur national d'utilisation des sols • Plans d'aménagement participatif et durable des forêts et aires protégées • Gestion des feux de brousse, défrichements agricoles et pâturages • Reboisement et Restauration des Terres 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'établissement d'un répertoire de textes de lois et réglementation en vigueur et ratifiés par le Bénin en matière de la GIRE • Accompagner les communes de la ZIED dans la promotion de l'écotourisme et des AGR respectueuses de l'environnement. • Promouvoir les initiatives de gestion durable de la ressource. • Renforcer des capacités institutionnelles et de gouvernance du CIED. • Appuyer la restauration et l'aménagement des plans d'eau dégradés. • Appuyer les communes de la CIED dans la mobilisation des ressources financières additionnelles pour le financement des aménagements et le fonctionnement de la CIED. • Appuyer la lutte contre le comblement du Lac et de la Lagune • Appuyer la lutte contre la pollution du Lac et de la Lagune • Appuyer la lutte contre la surexploitation du Lac et de la Lagune

Source : Analyse du consultant sur la base de données documentaire, 2012

4.3.3- Arrimage du PS du CIED-Nokoué avec les politiques du secteur de l'Eau

Les axes stratégiques et actions prioritaires du plan stratégique du CIED-Nokoué intègrent la mise en œuvre concertée et coordonnée de la politique nationale de l'eau, notamment la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Les points d'ancrage permettant d'assurer une cohérence des actions envisagées s'établissent comme suit :

Tableau 6 : Arrimage du PS CIED-Nokoué avec les politiques du secteur de l'Eau

Vision nationale de l'eau 2025 et Plan d'Action National de la GIRE	Plan stratégique du CIED-Nokoué
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Renforcement des systèmes d'information sur les ressources en eau ❖ Mise au point des outils de valorisation et de gestion de la ressource eau et du potentiel en terre ❖ Création d'un environnement propice et incitatif au développement des infrastructures et systèmes fiables de maîtrise de l'eau dans le secteur agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités du CIED pour l'aménagement, la valorisation et la gestion durable de la ressource eau de la ZIED au profit des populations riveraines • Promouvoir la diffusion, l'appropriation et le respect des textes de lois et réglementations en matière de la GIRE et pour la viabilité du CIED-Nokoué • Améliorer les capacités opérationnelles d'intervention du CIED pour une gestion durable de la ressource eau de la ZIED • Assurer une gestion durable des ressources de la ZIED

Source : Analyse du consultant sur la base des données documentaires, 2012

4.3.4- Arrimage du plan stratégique avec le plan Delta et le SDAGE

❖ Cohérence de la vision actuelle du PS du CIED-Nokoué avec le plan delta et le SDAGE

Contrairement au Plan Stratégique du CIED-Nokoué, ni le SDAGE n'énonce de façon claire une vision. En revanche, la vision et les objectifs du présent plan stratégique du CIED-Nokoué est cohérente avec les objectifs assignés SDAGE. En effet, le but du SDAGE est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable par le renforcement de la disponibilité des ressources en eau pour les activités de production, leur utilisation efficiente et leur protection contre les impacts négatifs. En comparant ces objectifs à celui du Plan Stratégique qui souligne le renforcement des capacités du CIED-Nokoué pour l'aménagement, la valorisation et la gestion durable de la ressource eau de la ZIED au profit des populations riveraines, on en déduit que la planification stratégique du CIED Nokoué s'inscrit bien dans la logique du SDAGE.

❖ Cohérence entre les problématiques abordées

Le tableau 7 présente la situation comparative des problématiques abordées par le plan stratégique du CIED Nokoué et le SDAGE Ouémé.

Tableau 7 : Comparaison des problématiques abordées

	Plan stratégique du CIED Nokoué	SDAGE Ouémé	Cohérence du plan stratégique avec le SDAGE
Problématiques abordées	<p>Nécessité de renforcement de capacités juridico-institutionnelle, financière et technique du CIED pour pouvoir assurer une gestion durable des ressources en eau de la ZIED qui sont confrontées aux problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de pollution par les déchets domestiques, industriels, - comblement, - envahissement par les PAP, - surexploitation des ressources halieutiques et la destruction des frayères, - surexploitation de la flore marécageuse, - rejet des produits pétroliers dans l'eau, - occupation anarchique des berges, - exploitation du sable lagunaire, - mauvais aménagement des berges de la lagune, - non exploitation des potentialités touristiques des berges, - manque de moyens matériels et financiers pour valoriser les quelques espaces disponibles et propices à l'agriculture, - inexistence des ouvrages d'assainissement (égouts, caniveaux), - manque d'infrastructures d'assainissement, - absence d'entretien des mangroves mis en terre par le biais de l'Initiative lagune, - inexistence de système de gestion des déchets au niveau des berges, - insuffisance des ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) et - inexistence des plans d'aménagement. 	<p>Besoin d'une gestion Intégrée des Ressources en Eau du bassin de l'Ouémé qui font face aux problèmes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pollution par les déchets solides ménagers, eaux usées, Ferrailles, plastiques, granulats, eaux usées industrielles non traitées, Pesticides, engrais, - Comblement et envasement - Prolifération des Plantes Aquatiques Proliférantes - surpâturage, feux de brousse - Techniques de pêche inappropriées (Pesticides, filets à maille serrée...) - Diminution des captures - Déforestation, pertes d'habitat, - Pollution par les hydrocarbures. 	<p>Le plan stratégique du CIED-Nokoué présente un arrimage cohérent avec les problématiques abordées par le Plan Delta et le SDAGE notamment sur les problématiques de pollution sous toutes ses formes, comblement, surexploitation des ressources, envahissement par les plantes aquatiques proliférantes (PAP), dégradation des berges et manque de valorisation des potentialités agricoles et touristiques</p>

Les diagnostics élaborés dans le cadre du plan stratégique et du SDAGE, ainsi que les documents de préparation du plan Delta révèlent, à quelques nuances près, les mêmes problématiques. En effet, l'ensemble des trois processus traite des problèmes de pollution sous toutes ses formes, de comblement des cours d'eau, de surexploitation des ressources, de l'envahissement par les PAP, de la dégradation des berges et du manque de valorisation des potentialités agricoles et touristiques. Aussi, les documents de préparation du plan Delta et le plan stratégique évoquent-ils respectivement le déficit de connaissance des ressources du delta et l'inexistence de plans d'aménagement. Lesquels problèmes trouvent un début de solution dans le SDAGE.

❖ Cohérence entre les actions envisagées

Le tableau 8 présente la comparaison des actions identifiées dans le plan stratégique et le SDAGE.

Tableau 8 : Comparaison des actions identifiées

	Plan stratégique du CIED Nokoué	SDAGE	Cohérence du plan stratégique avec le plan Delta et le SDAGE
Actions envisagées	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le cadre réglementaire et institutionnel du CIED-Nokoué - Améliorer la visibilité et les capacités opérationnelles du CIED-Nokoué - Mobiliser des ressources pour l'aménagement et la valorisation du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo - Concevoir et mettre en œuvre des outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED 	<ul style="list-style-type: none"> - Planter la GIRE, - Améliorer la gouvernance de l'eau et veiller au partage équitable des ressources, - Continuer à améliorer l'approvisionnement de la population en eau potable mais surtout l'assainissement, - Développer des projets communs de mise en valeur des ressources en eau, en prenant en compte les questions de genre, - Protéger la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, - Prévenir ou atténuer les effets des catastrophes naturelles telles qu'inondations, sécheresse,.... 	<p>Les actions envisagées par le PS du CIED-Nokoué s'arriment avec celles du SDAGE notamment la « <i>Conception et mise en œuvre des outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED</i> ».</p>

A la lumière des problématiques, les actions envisagées par le Plan Stratégique (PS) du CIED-Nokoué s'alignent très-bien sur celles prévues au titre du SDAGE notamment en matière de conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles. Cependant, aucune action d'accompagnement /d'implication dans le processus d'élaboration du Plan Delta et dans sa mise en œuvre n'était prévue par le Plan Stratégique élaboré en 2012. Cette version actualisée tient compte de la participation à l'élaboration du Plan Delta du Fleuve Ouémé et du SDAGE Ouémé.

4.4- Synthèse globale sur les orientations stratégiques du PS de CIED-Nokoué

Le schéma 3 ci-dessous donne un aperçu sur les grandes orientations du plan stratégique du CIED Nokoué en termes de vision, des objectifs stratégiques, des résultats attendus de la mise en œuvre du PS et quelques indicateurs.

Par ailleurs le tableau annexe 3 donne en détail un aperçu sur la logique de définition des actions prioritaire du plan stratégique du CIED Nokoué sur la base des problèmes et contraintes majeurs identifiées, les défis à relever, les axes d'intervention qui en résultent ainsi que les indicateurs et actions qui en découlent.

Schéma 2: Synthèse globale sur les orientations stratégiques du PS de CIED-Nokoué

VISION « *Le CIED-Nokoué est à l'horizon 2018, une institution forte qui fait du complexe lac Nokoué-lagune de Porto-Novo, une source de création de devises et de valeur ajoutée touristique, aménagé et gérée de façon durable pour le bien être socio-économique et environnemental des populations de la ZIED* ».

L'objectif global : « renforcer les capacités du CIED pour l'aménagement, la valorisation et la gestion durable de la ressource eau de la ZIED au profit des populations riveraines ».

Objectif spécifique 1 : Promouvoir le cadre réglementaire, la diffusion, l'appropriation et le respect des textes de lois et réglementations en matière de la GIRE et pour la viabilité du CIED-Nokoué

Objectif spécifique 2 : Améliorer les capacités opérationnelles d'intervention du CIED pour une gestion durable de la ressource eau de la ZIED

Objectif spécifique 3 : Promouvoir une gestion durable des ressources de la ZIED

Axe 1 : Amélioration du cadre réglementaire et institutionnel du CIED-Nokoué

Axe 2 : Amélioration de la visibilité et des capacités opérationnelles du CIED-Nokoué

Axe 3 : Mobilisation par le CIED des ressources pour l'aménagement et la valorisation du complexe Lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo

Axe 4 : Conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED

Les résultats attendus du plan stratégique

- R.0. Le cadre institutionnel et organisationnel du CIED Nokoué est amélioré
- R.1. : Les acteurs, usagers, riverains et autorités sont informés des dispositions juridiques et réglementations et du contenu des outils de planification nationale et locale (SDAGE notamment) en matière de GIRE au Bénin ;
- R.2 : Des organes de contrôle du respect des dispositions juridiques sont mis en place et sont fonctionnels ;
- R.3 : Des textes communaux et intercommunaux sont pris en application de la législation nationale ;
- R.4 : Les différents organes du CIED sont renforcés et sont fonctionnels ;
- R.5 : Le CIED-Nokoué dispose de son propre siège et de ressources humaines et matérielles requises ;
- R.6 : Le CIED dispose d'un cadre de mise en synergie des différentes interventions portant sur la ZIED ;
- R.7 : Les mécanismes de mobilisation des ressources financières sont mis en place et sont fonctionnels ;
- R.8 : les outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources de la ZIED sont disponibles ;
- R.9 : Des aménagements concrets sont réalisés dans la ZIED ;
- R.10 : Un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques) est mis en place et est fonctionnel.
- R.11. La participation du CIED Nokoué au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan delta de l'Ouémé est effective

Quelques indicateurs de résultats

- Tous les conseillers communaux, les conseillers des villages riverains et les responsables des associations d'usagers sont informés sur les dispositions légales et réglementaires et les orientations des documents de planification nationale et locale en matière de la GIRE au Bénin
- Le CIED Nokoué est devenu un EPCI.
- Une rencontre trimestrielle est tenue par chacun des organes communaux de contrôle des dispositions juridiques de la ZIED, avec la participation d'au moins 50% des membres
- D'ici 2018, trois (3) arrêtés communaux et deux (2) arrêtés inter communaux sont pris par les autorités de la ZIED en application de la législation nationale.
- Le CIED-Nokoué se dote d'un secrétariat permanent
- Un siège est construit et équipé pour le compte du CIED-Nokoué
- Au moins trois initiatives de restauration et d'aménagement des écosystèmes dégradés sont mises en œuvre dans la ZIED
- D'ici 2018, les recettes fiscales des communes de la ZIED sont accrues de 15 % ;

5- MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED-NOKOUE

5.1- Principes directeurs de mise en œuvre

Les principes qui doivent régir la mise en œuvre du Plan Stratégique sont les suivants :

- La participation de tous les acteurs (l'implication active des parties prenantes : mairie, populations riveraines, usagers, Etat, secteur privé, ONG...)
- La répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs que sont : Les Collectivités locales (Mairies et ses services centraux et les services déconcentrés), les Organisations professionnelles, les opérateurs économiques privés, les institutions financières, les ONG et les PTF intervenant localement et dans la ZIED;
- Le partenariat public-privé pour le développement de l'éco-tourisme et pour l'aménagement des plans d'eau & ressources de la ZIED;
- Le partenariat public-public (Mairie- Etat Central) pour le développement des infrastructures de base;
- La concertation entre les différentes structures d'appui aux communes de la ZIED en matière de la GIRE ;
- La responsabilisation suffisante et la capacité d'adaptation des agents et organes d'exécution du CIED.

(i) La participation de tous les acteurs

Ce principe directeur a trait au caractère multidimensionnel et multi – acteurs que nécessitent le développement et la valorisation des ressources de la ZIED, conformément à l'approche de GIRE. D'où la nécessité d'une approche participative de collaboration et d'implication de tous les acteurs concernés depuis la conception jusqu'à la réalisation des activités. Ainsi, la dimension de partenariat public-privé et public-public, de concertation et consultation permanentes par famille d'acteurs institutionnels et entre différentes catégories d'acteurs est essentielle pour s'assurer de l'engagement de tous et de chacun dans la mise en œuvre de la politique de promotion et de valorisation efficiente des ressources en eau de la ZIED.

(ii) La répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs

Il s'agira ici de se répartir les rôles de façon participative une fois qu'un cadre de concertation serait créé. C'est ici aussi l'occasion pour les structures publiques de faire des concessions quant aux attributions conflictuelles qui existeraient entre elles. Chaque acteur sera ainsi responsabilisé par consensus en fonction de ses compétences et de ses moyens. Le consensus devrait pouvoir conduire à terme à la prise d'arrêté de clarification des attributions par le Comité Intercommunal du CIED-Nokoué.

(iii) Le partenariat public-privé pour le développement et la valorisation des ressources de la ZIED

Il s'agit ici de mettre en place des organisations actives des acteurs privés et publics sur différents sujets présentant un intérêt pour les deux parties dans le respect de leurs missions respectives et de leur autonomie. Ces organisations devront être orientées en sorte qu'il y ait

une communication régulière et abondante entre les dirigeants du CIED, les populations riveraines bénéficiaires des actions et des PTF. En effet, dans la mise en œuvre du plan stratégique, il existe des domaines dans lesquels aucun acteur pris isolément ne peut se vanter de la capacité de conduire à lui seul les actions. D'où, la nécessité de partenariat.

(iv) Le partenariat public-public (Mairie Etat Central) pour le développement des infrastructures de base

Il existe aujourd'hui un grand nombre d'acteurs publics ou d'institutions sectorielles concernés par les actions de promotion et de valorisation des ressources de la ZIED et de façon générale dans le domaine de la GIRE. Mais il ressort des constats faits niveau terrain, une dispersion des actions voire une absence de synergie entre les acteurs étatiques. Ceci pose la problématique d'une harmonisation des actions et des concessions pour faciliter la tâche à l'équipe de coordination et de gestion des projets et programmes du CIED-Nokoué. C'est d'ailleurs l'une des attributions du CIED-Nokoué. Cette attribution est délicate et nécessitera de la part du CIED-Nokoué une certaine capacité de mobilisation et de négociation aux fins de réalisation effective des infrastructures de base.

(v) La concertation entre les structures d'appui dans le domaine de la GIRE

Il s'agit de faire tout pour éviter une pluralité d'actions diverses et dispersées qui décourageraient les promoteurs de PME. La concertation entre les acteurs est aussi le gage de l'efficacité et de l'efficience des actions envers les populations riveraines. Il s'avère donc indispensable d'animer des réunions de concertation entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la GIRE au niveau de la ZIED.

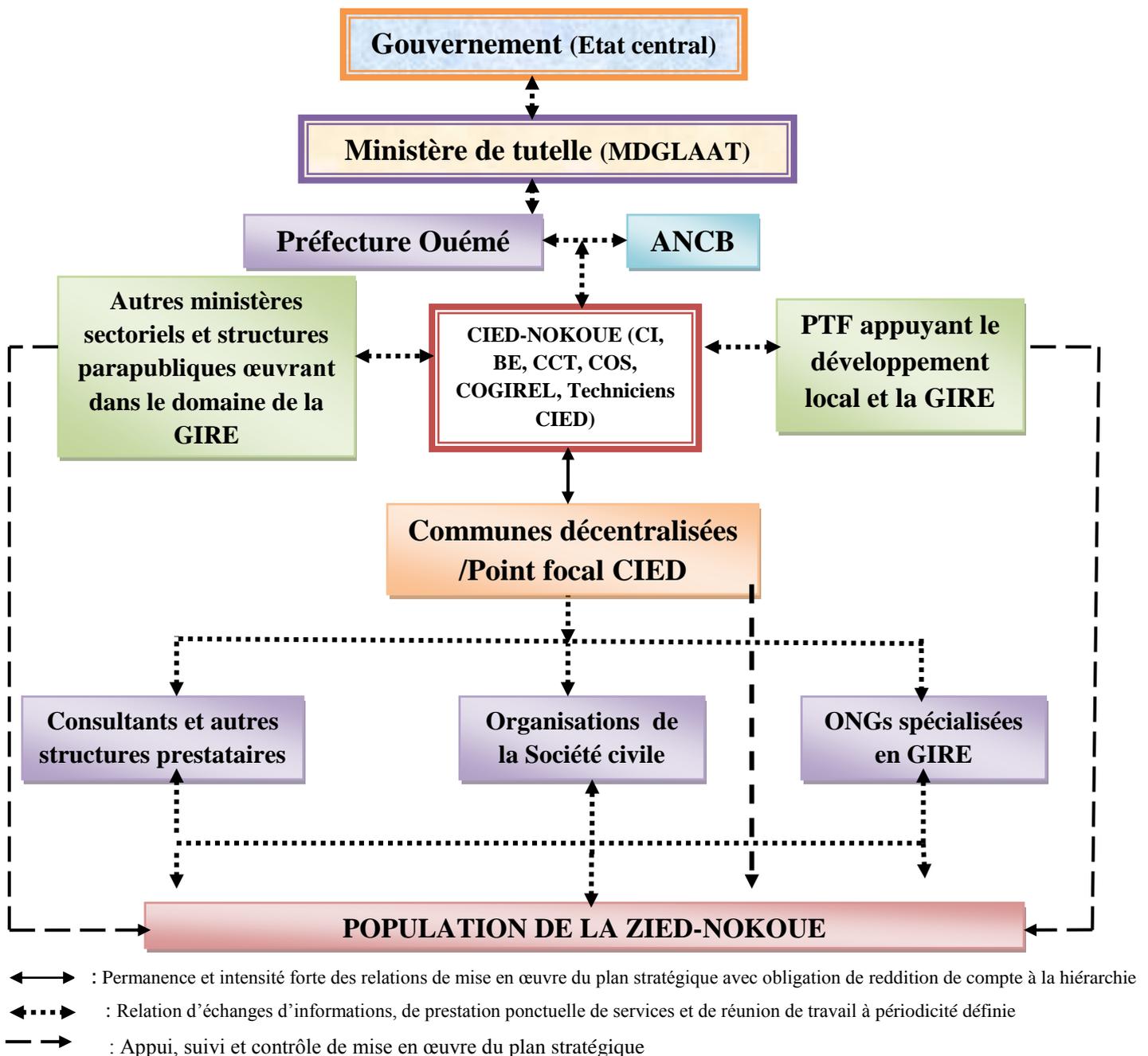
(vi) la responsabilisation suffisante et la capacité d'adaptation des agents et organes d'exécution du CIED

La mise en œuvre du plan stratégique nécessitera certainement une forte mobilisation de personnel, un développement de nouvelles capacités en rapport avec les ambitions du plan. Au besoin donc, la réorganisation opérationnelle devra bénéficier de l'adhésion de toutes les mairies membres du CIED et de tous les agents impliqués dans le dispositif opérationnel.

5.2- Cadre institutionnel de mise en œuvre du plan stratégique et rôles des acteurs

Le plan stratégique du CIED-Nokoué s'élabore dans un contexte de grande diversité d'acteurs publics et privés intervenant dans le secteur de la GIRE. Les différents ministères concernés en l'occurrence ceux en charge des secteurs de l'environnement, de l'urbanisme, du tourisme, de l'agriculture et de la pêche, de l'eau de l'économie et des finance, de la décentralisation et d'administration du territoire... doivent être intégrés à la structure de pilotage de ce plan sans occulter les acteurs du secteur privé et associatif jouant un rôle actif dans le domaine de la GIRE. Les organisations professionnelles et les PTF ne doivent pas non plus être oubliées. Le dispositif organisationnel et relationnel envisagé pour la mise en œuvre du plan stratégique est le suivant :

Schéma 3: Dispositif organisationnel et relationnel de mise en œuvre du plan stratégique



5.3- Conditions de succès du plan stratégique du CIED Nokoué

● La nécessité d'une approche participative de mise en œuvre

Comme on peut s'en douter, l'approche participative s'impose pour la mise en œuvre de ce plan stratégique du CIED Nokoué qui adopte la GIRE du ZIED Nokoué. Ne serait-ce que la nécessité de concertation public-public qui s'impose, l'approche participative est indispensable.

En effet, la mise en œuvre de ce plan stratégique procède d'une démarche qui s'inscrit dans la durée et qui se fonde sur un certain nombre d'actions structurantes et d'instruments

institutionnels, de pilotage, de financement, etc. Etant donné l'importance du secteur de la GIRE pour la protection de l'environnement au Bénin et pour l'économie béninoise, le CIED Nokoué, devra faire appel à la participation des différentes catégories d'acteurs concernés par son développement à travers le secteur public, les associations professionnelles et les partenaires techniques et financiers (PTF).

La mise en œuvre des stratégies opérationnelles et des Programmes de Travail Annuels (PTA) qu'elles inspireront est fortement liée au contexte institutionnel dans lequel évolue le CIED-Nokoué. Afin de s'assurer d'une cohérence d'ensemble et d'une synergie d'intervention dans la mise en œuvre du plan, il s'avère important de préciser le champ d'intervention de chaque catégorie d'acteurs, notamment les acteurs publics, les organisations professionnelles et les PTF. Le consensus et l'ouverture d'esprit doivent être les maîtres mots qui guideront toutes les actions.

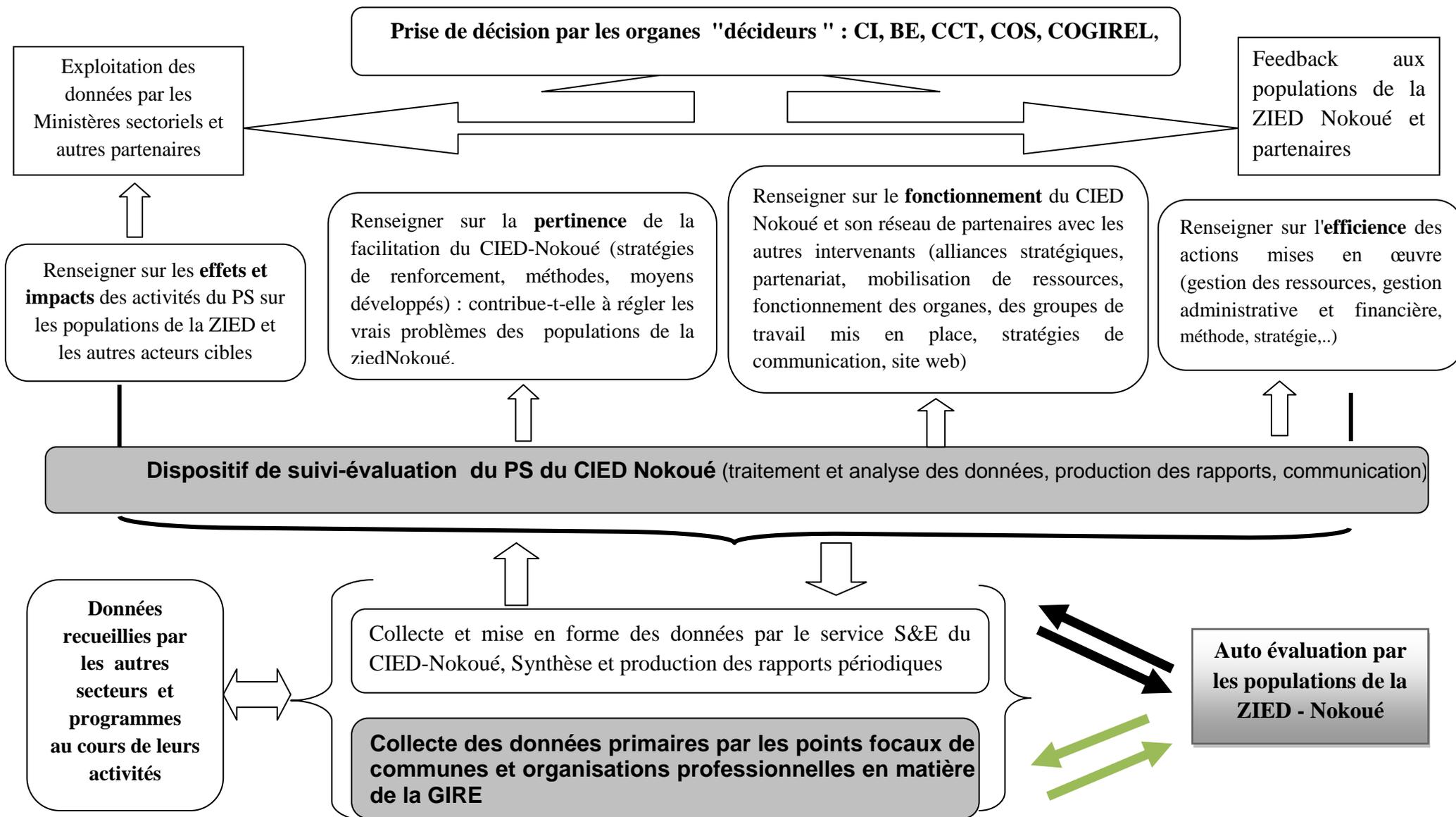
● *Cohérence de la vision et objectifs avec les politiques et stratégies générales et sectorielles*

Comme démontré et présenté tantôt, les orientations stratégiques de ce plan sont en cohérence avec tous les documents de politique de développement du Bénin. En particulier, la cohérence est prouvée entre les objectifs, les orientations, options ou piliers stratégiques des NLTPS, des OSD et ceux du plan stratégique du CIED Nokoué. Il est ainsi espéré à l'issue de l'exécution de ce plan que le CIED Nokoué arrive à développer effectivement des actions en faveur des populations de la ZIED dans le respect de l'environnement et dans les limites requises d'exploitation des ressources de la zone. La partition des populations riveraines des ressources de la ZIED est également attendue puisqu'elles seront dorénavant et utilement accompagnées dans leurs efforts d'aller de l'avant. La situation économique du Bénin ne peut que mieux se comporter dans ces conditions.

5.4- Système de suivi-évaluation du plan stratégique du CIED Nokoué

Le schéma 5ci-dessous illustre le dispositif de remontée de l'information depuis la base (population bénéficiaires, points focaux au niveau des communes...) jusqu'au plus haut niveau hiérarchique en vue d'une meilleure prise de décisions pour les mesures correctives. En effet, les niveaux décentralisés collectent des données pour renseigner les effets (résultats attendus) retenus et l'impact attendu. Ces données de base, de même que les données issues des autres structures d'accompagnement des populations bénéficiaires des actions en matière de la GIRE, alimentent le dispositif de suivi-évaluation et font l'objet d'une analyse minutieuse. Ainsi cette analyse permettra par exemple de juger de l'intégrité de CIED-Nokoué en tant qu'épine dorsale de la mise en œuvre de ce plan.

Schéma 4: Dispositif global de suivi-évaluation du plan stratégique du CIED-Nokoué



6- PLAN PLURIANNUEL 2014-2018 ET LE PLAN OPERATIONNEL 2014 DU CIED-NOKOUE

6.1- Plan pluriannuel du CIED-NOKOUE

Sur la base des orientations stratégiques ci-avant décrites, dix (10) résultats déclinés en vingt (20) actions prioritaires ont été retenus conjointement avec les membres de l'équipe de pilotage du plan stratégique du CIED-Nokoué.

Ces différentes actions ont été par la suite traduites en activités concrètes planifiées sur la durée du plan stratégique notamment de 2014 à 2018.

Le tableau 9 ci-dessous donne en détail le chronogramme de mise en oeuvre de chacune des activités retenues pour la mise en oeuvre du plan.

6.2- Plan opérationnel du CIED-NOKOUE

Le plan opérationnel du CIED-Nokoué présenté dans le tableau 10 plus loin (à la suite du plan pluriannuel), reprend essentiellement les activités à exécuter au cours de la première année de mise en oeuvre du plan stratégique planifiées de façon mensuelle.

Tableau 9 : Planification pluriannuelle des actions/activités du plan stratégique du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
R.0. Le cadre institutionnel et organisationnel du CIED Nokoué est amélioré									
A.0.1. Transformation du CIED Nokoué en EPCI	A.0.1.1 Elaborer un rapport synthèse sur l'opportunité de création d'un EPCI autour des ressources en eau du complexe Lagune de Porto-Novo & Lac Nokoué et de son espace riverain	1 rapport disponible	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.1.2 Elaborer une feuille de route de conduite du processus de l'EPCI en cas de décision de création d'un EPCI autour des ressources en eau du complexe	1 feuille de route élaborée	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.1.3 Mettre en œuvre la feuille de route de conduite du processus de l'EPCI	Le décret de création de l'EPCI	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.0.2. Mise en place d'un secrétariat permanent au sein du CIED	A.0.2.1 Elaborer un plan de recrutement du personnel technique et administratif	le plan de recrutement disponible	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.2.2 Mettre en œuvre le plan de recrutement	Nombre de personnel recruté		x				CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.2.3 Elaborer un plan de renforcement du personnel du secrétariat permanent et des organes du CIED Nokoué	le plan de renforcement du personnel disponible		x				CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.2.4 Mettre en œuvre le plan de renforcement du personnel du secrétariat permanent et des organes du CIED Nokoué	Nombre de formations suivies par le personnel		x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.0.3. Mise en place d'une stratégie de communication interne et externe	A.0.3.1 Mettre en place un système de circulation d'informations au sein du CIED Nokoué	1 dispositif de circulation d'informations disponible	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
	A.0.3.2 Elaborer un plan de communication autour des actions menées par le CIED	1 plan de communication disponible	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.3 Mettre en œuvre le plan	Nombre d'actions de communication réalisées	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.4 Créer un site web pour le CIED Nokoué	1 site web créé	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.5 Mettre à jour de façon régulière le site web	Site web mis à jour	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.1. Les acteurs, usagers, riverains et autorités sont informés des dispositions juridiques et réglementations et du contenu des outils de planification nationale et locale (SDAGE notamment) en matière de GIRE au Bénin									
A.1.1 : Appuyer l'établissement d'un répertoire des dispositions juridiques relatives à la gestion durables des ressources en eau en vigueur au Bénin;	A.1.1.1 Organiser la collecte des dispositions juridiques en vigueur dans le domaine des ressources en eau au Bénin.	Nombre de dispositions juridiques collecté eau, ressources naturelles renouvelables, pêches, cadre de vie	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.1.2 Etablir la catégorisation des dispositions juridiques recueillir (Eau, Forêt, berges, etc...)	Nombre de dispositions juridique obtenu par catégorie	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.1.3 Organiser l'archivage des données recueillies.	Répertoire des dispositions juridiques	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.1.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (affiche, émission, spot, magazine, etc.) pour la diffusion et l'appropriation des textes par les acteurs.	A.1.2.1 Renforcement des capacités des Elus locaux et usagers sur les dispositions juridiques en vigueur	Nombre d'Elus locaux et usagers formés	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.2.2 Conception et diffusion de prospectus	Nombre de prospectus réalisé et diffusé	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.2.3 Organisation d'émissions radiodiffusées	Nombre d'émission réalisée	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
A.1.3 : Elaboration d'un répertoire des documents de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	A.1.3.1 Collecter les documents de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	Nombre de documents collectés	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.3.2 Organiser l'archivage des documents collectés	Répertoire des documents disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.1.4 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication pour la diffusion des orientations contenues dans les outils de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	A.1.4.1 S'approprier du contenu des documents de planification relatifs aux ressources en eau	Nombre de documents lus et appropriés	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.4.2 Elaborer un plan de communication pour la diffusion des orientations contenues dans les documents de planification relatifs aux ressources en eau	1 plan de communication disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.4.3 Mettre en œuvre le plan de communication	Nombre de séances d'informations réalisées	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.2 Des organes de contrôle du respect des dispositions juridiques sont mis en place et sont fonctionnels									
A.2.1 : Appuyer la mise en place d'organes de contrôle du respect des dispositions juridiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans la ZIED (élaboration des textes statutaires, tenue de l'assemblée générale constitutive etc.)	A.2.1.1 Mise en place d'un comité ad hoc chargé d'élaborer les textes juridiques de l'organe.	Nombre de séance de mise en place du comité	x	x				CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.1.2 Sélection des membres de l'organe	La liste des membres	x	x				CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.1.3 Mise en place de l'organe et le formaliser	Journal Officiel	x	x				CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
A.2.2 : Rendre disponible les cahiers de charge de l'organe de contrôle	A.2.2.1 Elaborer et valider les cahiers de charge de l'organe	Nombre de cahiers de charge	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.2.3 : Faciliter le fonctionnement de ces organes	A.2.3.1 Prise d'arrêté communal, intercommunal ou préfectoral instituant l'organe	Disponibilité de l'arrêté préfectoral, communal, intercommunal	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.3.2 Mettre à disposition de l'organe des outils nécessaires pour son bon fonctionnement	Nombre d'outil mis à disposition de l'organe	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.3.3 Appuyer la tenue des rencontres statutaires de l'organe	Nombre de rencontre effectivement tenu	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.3.4 Suivre le fonctionnement de l'organe	Nombre de séance de suivi organisé	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.3 Des textes communaux et intercommunaux sont pris en application de la législation nationale									
A.3.1 : Identifier les problèmes majeurs dont la résolution nécessite la prise d'arrêté communal ou intercommunal *Faire les propositions d'arrêté;	A.3.1.1 Faire un diagnostic de référence de l'état des ressources naturelles par chaque Commune membre du CIED	Nombre de diagnostics effectués.	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.3.1.2 Présenter les résultats obtenus aux autorités communales concernées	Nombre de séances de restitution organisé	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.3.1.3 Proposer les arrêtés à prendre	Nombre d'arrêtés par domaine proposé	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.3.2 : Faire des plaidoyers à l'endroit des Autorités Communales ou Intercommunale de la ZIED pour la prise des textes d'arrêté visant la protection des ressources naturelles (résolution de ces	A.3.2.1 Organiser et tenir des séances de plaidoyer avec les Autorités communales de la ZIED	Nombre de plaidoyers faits	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.3.2.2 Appuyer la prise d'arrêté au niveau des communes de la ZIED	Nombre d'arrêtés pris	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.3.2.3 Mettre en place un réseau de plaidoyer auprès des structures intervenant dans la conservation et la gestion des	1 réseau constitué	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
problèmes);	ressources naturelle								
	A.3.2.4 Assurer la vulgarisation des arrêtés	Nombre d'arrêté vulgarisé	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.4 : Les différents organes du CIED sont renforcés et sont fonctionnels									
A.4.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance des organes du CIED-Nokoué.	A.4.1.1 Faire un diagnostic institutionnel du CIED	Nombre de diagnostic institutionnel fait	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.4.1.2 Elaborer un plan de renforcement de capacités et élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des différentes formations	Nombre de feuille de route élaboré	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.4.1.3 Assurer le renforcement des capacités au plan institutionnel du CIED	Nombre de formation organisé au plan institutionnel	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.4.1.4 Elaborer et mettre en œuvre un système de suivi du fonctionnement institutionnel du CIED	Nombre de suivi effectué	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.5 : Le CIED-Nokoué dispose de son propre siège et de ressources financières et matérielles requises									
A.5.1 Acquisition d'un site pour abriter le siège du CIED Nokoué	A.5.1.1 Démarche du site devant abriter le siège du CIED	Disponibilité des fonds sur le compte du CIED	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.5.1.2 Acte de mise à disposition du site	Nombre de site acheté	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.5.2 : Construction et équipement du CIED-Nokoué	A.5.2.1 Mobiliser les ressources financières nécessaires pour la construction du siège du CIED-Nokoué	Disponibilité des fonds sur le compte du CIED	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.5.2.2 Sélectionner et suivre l'entreprise ayant à charge les travaux	Nombre d'entreprise choisie et suivie	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
	A.5.2.3 Doter le siège du CIED-Nokoué d'équipements et matériels de bureau	Nombre d'équipement et matériel de bureau acheté	x	x	x			SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.5.2.4 Organiser la cérémonie d'inauguration du siège	Tenue effective de la cérémonie			x			SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 6 : Le CIED dispose d'un cadre de mise en synergie des différentes interventions portant sur la ZIED									
A.6.1 : Porter l'initiative à la connaissance des Communes membres du CIED.	A.6.1.1 Organiser des journées portes ouvertes sur le CIED-Nokoué	Nombre de journée porte ouverte organisé	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.1.2 Organiser des rencontres périodiques avec les conseils communaux	Nombre de rencontre tenu	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.1.3 Confectionner et placer à l'entrée de chaque commune des panneaux indicateurs à l'effigie du CIED-Nokoué.	Nombre de panneaux indicateurs effectivement conçu et placé à l'entrée de chaque commune	x		x		x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.6.2 : Identifier les potentiels acteurs susceptibles de faire partir de ce cadre	A.6.2.1 Définir les conditions à remplir pour faire partie du cadre	Disponibilité du répertoire des critères à remplir	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.2.2 Etablir un répertoire des personnes remplissant les conditions	Nombre de personnes identifiées	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.2.3 Procéder à une sélection et rentrer en contact avec les personnes sélectionnées	Nombre de personne retenu	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.2.4 Porter le cadre sur les fonds baptismaux	Nombre d'assemblée constitutive organisé	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.6.3 : Doter le cadre d'un code de fonctionnement et	A.6.3.1 Elaborer et faire adopter la charte de fonctionnement du cadre	Disponibilité de la charte	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
prévoir les divers sanctions	A.6.3.2 Elaborer la grille des différentes sanctions	Nombre de grille disponible et actualisé	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.3.3 Mettre en application les sanctions	Nombre de sanctions (positive et/ou négative) appliquées	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 7 : Les mécanismes de mobilisation des ressources financières sont mis en place et sont fonctionnels									
A.7.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation sur les stratégies de mobilisation des ressources financières et additionnelles ;	A.7.1.1 Faire un autodiagnostic des stratégies de mobilisation des ressources financières par les communes de la ZIED.	Nombre d'auto-diagnostic réalisé	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.1.2 Valider le rapport diagnostic et identifier les besoins en formation assortis d'une feuille de route	Nombre de rapport diagnostic validé	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.1.3 Renforcer les capacités du CIED sur les thèmes retenus.	Nombre de personne formé	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi post-formation	Nombre de suivi post-formation organisé	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.7.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement éco touristique de la ZIED	A.7.2.1 Rechercher les ressources financières nécessaires pour élaborer le plan	Disponibilité des fonds sur le compte du CIED	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.2.2 Recruter une structure compétente pour élaborer le plan d'aménagement éco touristique de la ZIED.	Nombre de structure retenu	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.2.3 Assurer la mise en œuvre du plan	Nombre d'aménagement effectué		x	x	x		SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 8 : les outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources de la ZIED sont disponibles									
A.8.1 : Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers	A.8.1.1 Faire le point des outils d'aménagement disponibles par commune de la ZIED.	Nombre d'outils d'aménagement disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
pour l'élaboration d'outils d'aménagement;	A.8.1.2 Renforcer les capacités des Communes sur l'importance des Outils d'aménagement	Nombre de formation effectué		x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.8.1.3 Mettre en place un dispositif de plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers pour l'élaboration de ces outils (non disponible)	Nombre de rencontre tenu avec chaque conseil communal sur le sujet	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.8.2 : Elaboration par les communes de la ZIED des outils d'aménagement (SAGE et PHAC)	A.8.2.1 Appuyer techniquement la conception de ces outils.	Nombre d'outil d'aménagement élaboré par les communes		x	x	x		SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.8.3 : Développer des actions de veille quant à l'application effective de ces outils.	A.8.3.1 Mettre en place un mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre de ces outils par les communes	Nombre de suivi de réalisé		x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.8.3.2 Récompenser les communes ayant fait des efforts dans ce domaine	Nombre de commune récompensé			x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 9 : Des aménagements concrets sont réalisés dans la ZIED									
A.9.1 : Répertoire les différents écosystèmes dégradés par commune de la ZIED;	A.9.1.1 Identifier les différents écosystèmes dégradés ou menacés de la ZIED	Nombre d'écosystème dégradé dans la ZIED	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.1.2 Décrire et caractériser ces différents écosystèmes	Nombre d'écosystèmes caractérisés	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.1.3 Elaborer un catalogue des différents écosystèmes menacés de la ZIED.	Disponibilité du catalogue	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.9.2 : Rechercher/développer des partenariats pour la	A.9.2.1 Identifier/ répertoire les partenaires potentiels pouvant s'intéresser à ces écosystèmes.	Nombre de partenaires identifiés	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
restauration de ces écosystèmes;	A.9.2.2 Présenter des notes conceptuelles de projets/programmes aux partenaires en vue d'en susciter leurs intérêts.	Disponibilité du catalogue	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.2.3 Veillez à inscrire la restauration de ces écosystèmes aux budgets communaux de chaque commune dans la limite de leurs moyens.	Nombre de communes ayant inscrit la restauration des écosystèmes dans leurs budgets	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.9.3 : Aménagement des écosystèmes dégradés et/ou menacés	A.9.3.1 Elaborer et soumettre aux PTF des projets d'aménagement/protection de la belge lagunaire et écosystèmes menacés et/ou dégradés	Nombre de projets soumis	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.3.2 Elaborer un plan de restauration et d'aménagement des écosystèmes dégradés / menacés de la ZIED	1 plan de restauration disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.3.3 Mettre en œuvre le plan	Nombre d'actions de restauration réalisées		x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.9.4 : Promouvoir des initiatives de valorisation des écosystèmes d'eau ou ressources connexes sur le territoire de la ZIED	A.9.4.1 : Promouvoir les initiatives de valorisation des plantes aquatiques proliférantes	Nombre de techniques / pratiques répertoriées et évaluées ; Nombre de micro-projets formulés ; Nombre de micro-projets mis en œuvre	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 10 : Un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques) est mis en place et est fonctionnel,									
A.10.1 Faire des collectes régulières d'information sur	A.10.1.1 Définir un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	Système de suivi-évaluation socio-	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
l'état des ressources naturelles de la ZIED		environnemental de la ZIED disponible							
	A.10.1.2 Renforcer les capacités des Communes et de l'EPCI en matière de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	Nombre d'appui aux Communes et à l'EPCI en matière de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.1.3 Assurer le fonctionnement du système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	Base de suivi-évaluation renseignée	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.1.4 Rendre périodiquement compte au CIED de l'état d'évolution des ressources naturelles de la ZIED assorti de propositions concrètes	Nombre de compte rendu fait	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.10.2 : Mettre en place un système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles, leur gestion et leur exploitation	A.10.2.1 Définir un système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED	1 système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.2.2 Opérationnaliser le système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED	Feuille de route disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.2.3 Organiser des activités de partage des connaissances sur le développement de la ZIED	Nombre d'émission réalisé Nombre de spot réalisé Nombre de bulletin édité Nombre de support conçu	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.11. La participation du CIED Nokoué au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan delta de l'Ouémé est effective									

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
A.11.1 Mise en place d'une équipe technique capable de suivre le processus	A.11.1.1 Mettre en place une équipe technique capable d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des processus nationaux autour de la gestion du sous bassin Basse et Moyenne vallée de l'Ouémé	1 équipe technique mise en place	x	x				CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.1.2 Doter l'équipe technique d'un cahier de charges	le cahier de charge de l'équipe technique disponible	x					SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.1.3 Renforcer les capacités de l'équipe technique pour une bonne contribution au processus	Nombre de formations suivies par le personnel	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.1.4 Doter l'équipe technique de matériel de travail et de moyen financier	Nombre de matériel de travail et de moyen financier mis à la disposition de l'équipe	x	x				SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.11.2 Participation du CIED Nokoué à l'élaboration et la mise en œuvre des outils d'aménagement et de gestion des ressources en eau notamment le Plan Delta de l'Ouémé	A.11.2.1 S'informer des processus d'élaboration et de mise en œuvre en cours dans le bassin de l'Ouémé	Nombre de processus conduits dans le bassin	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.2.2 S'approprier des processus et de leur méthodologie de conduite	Nombre de processus influencés dans le bassin ou au niveau national	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.2.3 Assurer la veille stratégique pour la prise en compte des intérêts de la ZIED dans le cadre des études structurelles liées à la planification de la gestion des ressources naturelles dans le bassin de l'Ouémé	Nombre de processus conduits dans le bassin	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	indicateurs	Chronogramme des activités					Structures/Acteurs	
			2014	2015	2016	2017	2018	Responsable	Collaborateurs
	A.11.2.4 Appuyer les Communes à porter des initiatives d'appropriation des enjeux liées au Delta, à la GIRE, aux Changements Climatiques et à leur prise en compte	Nombre d'initiatives d'appropriation des enjeux liées au Delta portées par les Communes	x	x	x	x	x	SP/CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Tableau 10 : Planification opérationnelle annuelle des actions/activités du plan stratégique du CIED : 2014

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur	
R.0. Le cadre institutionnel et organisationnel du CIED Nokoué est amélioré																
A.0.1. Transformation du CIED Nokoué en EPCI	A.0.1.1 Elaborer un rapport synthèse sur l'opportunité de création d'un EPCI autour des ressources en eau du complexe Lagune de Porto-Novo & Lac Nokoué et de son espace riverain				x	x	x								CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.1.2 Elaborer une feuille de route de conduite du processus de l'EPCI en cas de décision de création d'un EPCI autour des ressources en eau du complexe						x	x	x	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.1.3 Mettre en œuvre la feuille de route de conduite du processus de l'EPCI									x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.0.2. Mise en place d'un secrétariat permanent au sein du CIED	A.0.2.1 Elaborer un plan de recrutement du personnel technique et administratif									x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.0.3. Mise en place d'une stratégie de communication interne et externe	A.0.3.1 Mettre en place un système de circulation d'informations au sein du CIED Nokoué	x	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.2 Elaborer un plan de communication autour des actions menées par le CIED				x	x	x	x							CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.3 Mettre en œuvre le plan							x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.4 Créer un site web pour le CIED Nokoué									x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.0.3.5 Mettre à jour de façon régulière le site web									x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.1. Les acteurs, usagers, riverains et autorités sont informés des dispositions juridiques et réglementations et du contenu des outils de planification nationale et locale (SDAGE notamment) en matière de GIRE au Bénin																
A.1.1 : Appuyer l'établissement d'un répertoire des dispositions	A.1.1.1 Organiser la collecte des dispositions juridiques en vigueur dans le domaine des ressources en eau au	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur
juridiques relatives à la gestion durables des ressources en eau en vigueur au Bénin;	Bénin.														
	A.1.1.2 Etablir la catégorisation des dispositions juridiques recueillir (Eau, Forêt, berges, etc...)	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.1.1.3 Organiser l'archivage des données recueillies.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.1.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (affiche, émission, spot, magazine, etc.) pour la diffusion et l'appropriation des textes par les acteurs.	A.1.2.1 Renforcement des capacités des Elus locaux et usagers sur les dispositions juridiques en vigueur	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.1.2.2 Conception et diffusion des prospectus	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.1.2.3 Organisation d'émissions radiodiffusées	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
A.1.3 : Elaboration d'un répertoire des documents de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	A.1.3.1 Collecter les documents de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.1.3.2 Organiser l'archivage des documents collectés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
A.1.4 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication pour la diffusion des orientations contenues dans les outils de planification nationale et locale relatifs à la gestion durables des ressources en eau au Bénin	A1.4.1 S'approprier du contenu des documents de planification relatifs aux ressources en eau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.1.4.2 Elaborer un plan de communication pour la diffusion des orientations contenues dans les documents de planification relatifs aux ressources en eau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.1.4.3 Mettre en œuvre le plan de communication	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur	
R.2 Des organes de contrôle du respect des dispositions juridiques sont mis en place et sont fonctionnels																
A.2.1 : Appuyer la mise en place d'organes de contrôle du respect des dispositions juridiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans la ZIED (élaboration des textes statutaires, tenue de l'assemblée générale constitutive etc.);	A.2.1.1 Mise en place d'un comité ad' hoc chargé d'élaborer les textes juridiques de l'organe.			x											CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.1.2 Procéder au choix des membres de l'organe				x	x	x								CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.1.3 Mettre en place l'organe et le formaliser						x	x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.2.2 : Rendre disponible les cahiers de charge de l'organe de contrôle;	A.2.2.1 Elaborer et valider les cahiers de charge de l'organe				x	x	x								CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.2.3 : Faciliter le fonctionnement de ces organes.	A.2.3.1 Prise d'arrêté communal, intercommunal ou préfectoral instituant l'organe						x	x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.3.2 Mise à disposition de l'organe des outils nécessaires pour son bon fonctionnement						x	x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.3.3 Appuyer la tenue des rencontres statutaires de l'organe						x	x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.2.3.4 Suivre le fonctionnement de l'organe						x	x	x	x	x	x	x		CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.3 Des textes communaux et intercommunaux sont pris en application de la législation nationale																
A.3.1 : Identifier les problèmes majeurs dont la résolution nécessite la prise d'arrêté communal ou intercommunal; *Faire les propositions d'arrêté	A.3.1.1 Faire un diagnostic de référence de l'état des ressources naturelles par chaque Commune membre du CIED.				x	x	x								CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.3.1.2 Présenter les résultats obtenus aux autorités communales concernées							x	x	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur	
	A.3.1.3 Proposer les arrêtés à prendre										x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
A.3.2 : Faire des plaidoyers à l'endroit des Autorités Communales ou Intercommunale de la ZIED pour la prise des textes d'arrêté visant la protection des ressources naturelles (résolution de ces problèmes);	A.3.2.1 organiser et tenir des séances de plaidoyer avec les Autorités communales de la ZIED										x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.3.2.2 Appuyer la prise d'arrêté au niveau des communes de la ZIED										x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.3.2.3 Mettre en place un réseau de plaidoyer des structures intervenant dans la conservation et la gestion des ressources naturelle											x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.3.2.4 Assurer la vulgarisation des arrêtés											x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.4 : Les différents organes du CIED sont renforcés et sont fonctionnels																
A.4.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance des organes du CIED-Nokoué.	A.4.1.1 Faire un diagnostic institutionnel du CIED	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.4.1.2 Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des différentes formations				x	x	x							CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.4.1.3 Assurer le renforcement des capacités au plan institutionnel du CIED							x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.4.1.4 Elaborer et mettre en œuvre un système de suivi du fonctionnement institutionnel du CIED.							x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
R.5 : Le CIED-Nokoué dispose de son propre siège et de ressources financières et matérielles requises																
A.5.1 Acquisition d'un site pour abriter le siège du CIED Nokoué	A.5.1.1 Mobiliser les frais d'acquisition du site devant abriter le siège du CIED.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	
	A.5.1.2 Rechercher et acquérir le site.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED	

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur
A.5.2 : Construction et équipement du CIED-Nokoué	A.5.2.1 Mobiliser les ressources financières nécessaires pour la construction du siège du CIED-Nokoué.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.5.2.2 Choisir et suivre l'entreprise ayant à charge les travaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.5.2.3 Doter le siège du CIED-Nokoué d'équipements et matériels de bureau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 6 : Le CIED dispose d'un cadre de mise en synergie des différentes interventions portant sur la ZIED															
A.6.1 : Porter l'initiative à la connaissance des Communes membres du CIED.	A.6.1.1 Organiser des journées portes ouvertes sur le CIED-Nokoué									x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.1.2 Organiser des rencontres périodiques avec les conseils communaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.1.3 Confectionner et placer à l'entrée de chaque commune des panneaux indicateurs à l'effigie du CIED-Nokoué.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.6.2 : Identifier les potentiels acteurs susceptibles de faire partir de ce cadre	A.6.2.1 Définir les conditions à remplir pour faire partir du cadre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.2.2 Etablir un répertoire des personnes remplissant les conditions	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.2.3 Procéder à une sélection et rentrer en contact avec les personnes sélectionnées	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.2.4 Porter le cadre sur les fonds baptismaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.6.3 : Doter le cadre d'un code de fonctionnement et prévoir les divers sanctions	A.6.3.1 Elaborer et faire adopter la charte de fonctionnement du cadre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.6.3.2 Elaborer la grille des différentes sanctions	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur
	A.6.3.3 Mettre en application les sanctions	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 7 : Les mécanismes de mobilisation des ressources financières sont mis en place et sont fonctionnels															
A.7.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation sur les stratégies de mobilisation des ressources financières et additionnelles ;	A.7.1.1 Faire un autodiagnostic des stratégies de mobilisation des ressources financières par les communes de la ZIED.	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.1.2 Valider le rapport diagnostic et identifier les besoins en formation assortis d'une feuille de route			x	x	x								CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.1.3 Renforcer les capacités du CIED sur les thèmes retenus.						x	x	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi post-formation									x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.7.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement éco touristique de la ZIED	A.7.2.1 Rechercher les ressources financières nécessaires pour élaborer le plan	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.7.2.2 Recruter une structure compétente pour élaborer le plan d'aménagement éco touristique de la ZIED.				x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 8 : les outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources de la ZIED sont disponibles															
A.8.1 : Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers pour l'élaboration d'outils d'aménagement;	A.8.1.1 Faire le point des outils d'aménagement disponibles par commune de la ZIED.	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.8.1.3 Mettre en place un dispositif de plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers pour l'élaboration de ces outils (non disponible)				x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 9 : Des aménagements concrets sont réalisés dans la ZIED															
A.9.1 : Répertorier les différents écosystèmes dégradés par commune de la ZIED	A.9.1.1 Identifier les différents écosystèmes dégradés ou menacés de la ZIED	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.1.2 Décrire et caractériser ces différents écosystèmes			x	x	x	x	x	x					CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur
	A.9.1.3 Elaborer un catalogue des différents écosystèmes menacés de la ZIED.							x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.9.2 : Rechercher/développer des partenariats pour la restauration de ces écosystèmes	A.9.2.1 Identifier/ répertorier les partenaires potentiels pouvant s'intéresser à ces écosystèmes.	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.2.2 Présenter le catalogue aux partenaires en vue d'en susciter leurs intérêts.							x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.2.3 Veillez à inscrire la restauration de ces écosystèmes aux budgets communaux de chaque commune dans la limite de leurs moyens.			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué
A.9.3 : Aménagement des écosystèmes dégradés et/ou menacés	A.9.3.1 Elaborer et soumettre aux PTF des projets d'aménagement/protection de la belge lagunaire et écosystèmes menacés et/ou dégradés			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.9.3.2 Elaborer un plan de restauration et d'aménagement des écosystèmes dégradés / menacés de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.9.4 : Promouvoir des initiatives de valorisation des écosystèmes d'eau ou ressources connexes sur le territoire de la ZIED	A.9.4.1 : Promouvoir les initiatives de valorisation des plantes aquatiques proliférantes			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R 10 : Un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques) est mis en place et est fonctionnel,															
A.10.1 Faire des collectes régulières d'information sur l'état des ressources naturelles de la ZIED	A.10.1.1 Définir un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.1.2 Renforcer les capacités des Communes et de l'EPCI en matière de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.1.3 Assurer le fonctionnement du système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
	A.10.1.4 Rendre périodiquement compte au CIED de l'état d'évolution des ressources naturelles de la ZIED assorti			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur
	de propositions concrètes														
A.10.2 : Mettre en place un système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles, leur gestion et leur exploitation	A.10.2.1 Définir un système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.2.2 Opérationnaliser le système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.10.2.3 Organiser des activités de partage des connaissances sur le développement de la ZIED			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
R.11. La participation du CIED Nokoué au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan delta de l'Ouémé est effective															
A.11.1 Mise en place d'une équipe technique capable de suivre le processus	A.11.1.1 Mettre en place une équipe technique capable d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des processus nationaux autour de la gestion du sous bassin Basse et Moyenne vallée de l'Ouémé	x	x	x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.1.2 Doter l'équipe technique d'un cahier de charges			x										CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.1.3 Renforcer les capacités de l'équipe technique pour une bonne contribution au processus			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.1.4 Doter l'équipe technique de matériel de travail et de moyen financier			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
A.11.2 Participation du CIED Nokoué à l'élaboration et la mise en œuvre des outils d'aménagement et de gestion des ressources en eau notamment le Plan Delta de l'Ouémé	A.11.2.1 S'informer des processus d'élaboration et de mise en œuvre en cours dans le bassin de l'Ouémé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.2.2 S'approprier des processus et de leur méthodologie de conduite	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED
	A.11.2.3 Assurer la veille stratégique pour la prise en compte des intérêts de la ZIED dans le cadre des études structurelles liées à la planification de la gestion des ressources naturelles dans le bassin de l'Ouémé			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED

Actions	Activités/Tâches	Chronogramme des activités												Structure/Acteur	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable	Collaborateur
	A.11.2.4 Appuyer les Communes à porter des initiatives d'appropriation des enjeux liées au Delta, à la GIRE, aux Changements Climatiques et à leur prise en compte			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CIED Nokoué	Partenaires du CIED

7- COUT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE

7.1- Estimation des coûts des interventions

La méthode utilisée pour l'estimation des coûts des activités du PS du CIED-Nokoué comporte quatre (4) principales étapes :

- dans un premier stade, il a été procédé de concert avec les groupes d'acteurs concernés et surtout ceux du comité de pilotage à la définition de toutes les interventions nécessaires pour atteindre chacun des objectifs stratégiques et résultats du PS et validées par la suite lors d'un atelier des acteurs ;
- deuxièmement, des cibles chiffrées ont été définies pour chaque intervention à l'horizon 2018 ;
- troisièmement, il a été procédé à l'évaluation des coûts unitaires de chaque intervention ;
- quatrièmement, des modèles d'investissement transparents sont utilisés pour estimer les dépenses d'équipement et de fonctionnement correspondant aux interventions y compris les ressources humaines et les infrastructures.

Il importe de préciser que les modèles utilisés pour les estimations sont issues de différentes sources, auxquelles des adaptations ont été portées pour tenir compte des spécificités nationales et particulièrement de la ZIED.

Quant aux coûts unitaires, ils décrivent le coût de chaque intervention. Ces coûts unitaires reposent sur des moyennes pour une intervention choisie. Ces données ont été établies à partir de plusieurs sources différentes, notamment le répertoire des prix des marchés publics et/ou les prix pratiqués par le secteur privé dans certains domaines clefs actuellement sur le marché.

7.2- Limites de la méthode d'estimation des coûts

L'estimation du coût global prévisionnel du PS du CIED pour la période 2014 – 2018 vise uniquement à définir une enveloppe globale à partir de laquelle, il sera possible de déterminer les besoins de financement à moyen terme. Bien entendu, les estimations de coûts, qui reposent sur des hypothèses de prix unitaires et de quantités, devront être affinées au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du plan, soit par des études de faisabilité soit au moyen d'échanges avec les acteurs chargés de l'exécution et/ou du financement des activités.

1. Les prévisions ont été établies hors inflation. Mais la prise en compte chaque année d'une provision de 5% pour imprévus, devrait a priori pouvoir couvrir le montant des surcoûts liés à la hausse annuelle des prix. Cette même provision pour imprévus permettrait également de couvrir, pour telle ou telle activité, les dépenses diverses spécifiques qui pourront se révéler nécessaires mais qui ne peuvent être identifiées et prises en compte à partir de coûts standards prévisionnels.
2. Par ailleurs, des hypothèses de coûts unitaires pour les différents types de dépenses restent à valider et, au besoin, à adapter pour certaines activités spécifiques (ex des ouvrages d'assainissement dont les coûts dépendent des caractéristiques géophysiques du milieu).

7.3- Prévisions budgétaires par résultat du plan stratégique

Le tableau 11 est une synthèse du budget de mise en œuvre de toutes les interventions du plan stratégique du CIED Nokoué dont le détail sur les coûts unitaires de calcul ou d'estimation de chacune des activités retenues est présenté dans le tableau 12 ci-dessous. Ce budget de Un Milliard Cinq Cent Quatre Vingt Dix Sept Millions Quatre Cent Dix Huit Mille (1 597 418) Francs CFA intègre également les coûts du suivi-évaluation et les autres coûts de gestion du plan.

Tableau 11: Synthèse du budget du plan stratégique du CIED-Nokoué 2014-2018

Résultats	Montant (x1000)	2014	2015	2016	2017	2018
R.0. Le cadre institutionnel et organisationnel du CIED Nokoué est amélioré	63 700	19 000	11 700	11 000	11 000	11 000
R.1. Les acteurs, usagers, riverains et autorités sont informés des dispositions juridiques et réglementations et du contenu des outils de planification nationale et locale (SDAGE notamment) en matière de GIRE au Bénin	38 250	8 450	7 450	7 450	7 450	7 450
R.2 Des organes de contrôle du respect des dispositions juridiques sont mis en place et sont fonctionnels	14 700	5 100	2 400	2 400	2 400	2 400
R.3 Des textes communaux et intercommunaux sont pris en application de la législation nationale	56 000	39 600	7 100	3 100	3 100	3 100
R.4 : Les différents organes du CIED sont renforcés et sont fonctionnels	33 500	11 900	5 400	5 400	5 400	5 400
R.5 : Le CIED-Nokoué dispose de son propre siège et de ressources financières et matérielles requises	38 100	16 100	10 000	12 000	0	0
R 6 : Le CIED dispose d'un cadre de mise en synergie des différentes interventions portant sur la ZIED	17 300	7 500	2 200	2 700	2 200	2 700
R 7 : Les mécanismes de mobilisation des ressources financières sont mis en place et sont fonctionnels	535 000	24 900	204 400	201 900	101 900	1 900
R 8 : les outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources de la ZIED sont disponibles	59 000	12 500	11 000	13 500	13 500	8 500
R 9 : Des aménagements concrets sont réalisés dans la ZIED	281 500	24 500	66 500	63 500	63 500	63 500
R 10 : Un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques) est mis en place et est fonctionnel,	50 000	18 000	8 000	8 000	8 000	8 000
R.11. La participation du CIED Nokoué au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan delta de l'Ouémé est effective	14 400	6 000	6 000	800	800	800
Total	1 201 450	193 550	342 150	331 750	219 250	114 750
Coordination et gestion du plan	319 900	95 800	51 600	53 100	55 800	63 600
TOTAL sans imprévus	1 521 350	283 350	395 250	386 350	276 550	179 850
Imprévus (5%)	76 068	14 168	19 763	19 318	13 828	8 993
TOTAL	1 597 418	303 518	413 513	404 168	288 878	187 343

Source : Résultats d'estimation du Consultant, 2014

Tableau 12 : Coûts chiffrés des actions/activités du plan stratégique du CIED de 2014-2018

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
R.0. Le cadre institutionnel et organisationnel du CIED Nokoué est amélioré		63 700	19 000	11 700	11 000	11 000	11 000
A.0.1. Transformation du CIED Nokoué en EPCI	A.0.1.1 Elaborer un rapport synthèse sur l'opportunité de création d'un EPCI autour des ressources en eau du complexe Lagune de Porto-Novo & Lac Nokoué et de son espace riverain	1 500	1 500				
	A.0.1.2 Elaborer une feuille de route de conduite du processus de l'EPCI en cas de décision de création d'un EPCI autour des ressources en eau du complexe	500	500				
	A.0.1.3 Mettre en œuvre la feuille de route de conduite du processus de l'EPCI	4 000	4 000				
A.0.2. Mise en place d'un secrétariat permanent au sein du CIED	A.0.2.1 Elaborer un plan de recrutement du personnel technique et administratif	500	500				
	A.0.2.2 Mettre en œuvre le plan de recrutement	200		200			
	A.0.2.3 Elaborer un plan de renforcement du personnel du secrétariat permanent	500		500			
	A.0.2.4 Mettre en œuvre le plan de renforcement du personnel	2 000		500	500	500	500
A.0.3. Mise en place d'une stratégie de communication interne et externe	A.0.3.1 Mettre en place un système de circulation d'informations au sein du CIED Nokoué	2 500	500	500	500	500	500
	A.0.3.2 Elaborer un plan de communication autour des actions menées par le CIED	1 000	1 000				
	A.0.3.3 Mettre en œuvre le plan	25 000	5000	5000	5000	5000	5000
	A.0.3.4 Créer un site web pour le CIED Nokoué	1 000	1 000				
	A.0.3.5 Mettre à jour de façon régulière le site web	25 000	5000	5000	5000	5000	5000

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
R.1. Les acteurs, usagers, riverains et autorités sont informés des dispositions juridiques et réglementations et du contenu des outils de planification nationale et locale (SDAGE notamment) en matière de GIRE au Bénin		38 250	8 450	7 450	7 450	7 450	7 450
A.1.1 : Appuyer l'établissement d'un répertoire des dispositions juridiques relatives à la gestion durable des ressources en eau en vigueur au Bénin;	A.1.1.1 Organiser la collecte des dispositions juridiques en vigueur dans le domaine des ressources en eau au Bénin.	0	0				
	A.1.1.2 Etablir la catégorisation des dispositions juridiques recueillies (Eau, Forêt, berges, etc...)	0	0				
	A.1.1.3 Organiser l'archivage des données recueillies.	1 000	200	200	200	200	200
A.1.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (affiche, émission, spot, magazine, etc.) pour la diffusion et l'appropriation des textes par les acteurs.	A.1.2.1 renforcement des capacités des Elus locaux et usagers sur les dispositions juridiques en vigueur	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	A.1.2.2 Conception et diffusion des prospectus	3 750	750	750	750	750	750
	A.1.2.3 Organisation d'émissions radiodiffusées	1 500	300	300	300	300	300
A.1.3 : Elaboration d'un répertoire des documents de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	A.1.3.1 Collecter les documents de planification nationale et locale relatifs à la gestion durable des ressources en eau au Bénin	0	0				
	A.1.3.2 Organiser l'archivage des documents collectés	0	0				
A.1.4 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication pour la diffusion des orientations contenues dans les outils de	A1.4.1 S'approprier du contenu des documents de planification relatifs aux ressources en eau	1 000	200	200	200	200	200
	A.1.4.2 Elaborer un plan de communication pour la diffusion des orientations contenues dans les documents de planification relatifs aux ressources en eau	1 000	1 000				

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
planification nationale et locale relatifs à la gestion durables des ressources en eau au Bénin	A.1.4.3 Mettre en œuvre le plan de communication	25 000	5000	5000	5000	5000	5000
R.2 Des organes de contrôle du respect des dispositions juridiques sont mis en place et sont fonctionnels		14 700	5 100	2 400	2 400	2 400	2 400
A.2.1 : Appuyer la mise en place d'organes de contrôle du respect des dispositions juridiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans la ZIED (élaboration des textes statutaires, tenue de l'assemblée générale constitutive etc.);	A.2.1.1 Mise en place d'un comité ad' hoc chargé d'élaborer les textes juridiques de l'organe.	1 500	1 500				
	A.2.1.2 Procéder au choix des membres de l'organe	200	200				
	A.2.1.3 Mettre en place l'organe et le formaliser	500	500				
A.2.2 : Rendre disponible les cahiers de charge de l'organe de contrôle;	A.2.2.1 Elaborer et valider les cahiers de charge de l'organe	200	200				
A.2.3 : Faciliter le fonctionnement de ces organes.	A.2.3.1 Prise d'arrêté communal, intercommunal ou préfectoral instituant l'organe	300	300				
	A.2.3.2 Mise à disposition de l'organe des outils nécessaires pour son bon fonctionnement	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	A.2.3.3 Appuyer la tenue des rencontres statutaires de l'organe	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
	A.2.3.4 Suivre le fonctionnement de l'organe	2 000	400	400	400	400	400
R.3 Des textes communaux et intercommunaux sont pris en application de la législation nationale		56 000	39 600	7 100	3 100	3 100	3 100
A.3.1 : Identifier les problèmes majeurs dont la résolution nécessite la prise d'arrêté communal ou intercommunal; *Faire les propositions d'arrêté;	A.3.1.1 Faire un diagnostic de référence de l'état des ressources naturelles par chaque Commune membre du CIED.	25 000	25 000				
	A.3.1.2 Présenter les résultats obtenus aux autorités communales concernées	5 000	5 000				
	A.3.1.3 Proposer les arrêtés à prendre	2 000	1 000	1 000			
A.3.2 : Faire des plaidoyers à l'endroit des Autorités Communales ou Intercommunale de la ZIED pour la prise des textes d'arrêté visant la protection des ressources naturelles (résolution de ces problèmes);	A.3.2.1 Organiser et tenir des séances de plaidoyer avec les Autorités communales de la ZIED	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
	A.3.2.2 Appuyer la prise d'arrêté au niveau des communes de la ZIED	500	100	100	100	100	100
	A.3.2.3 Mettre en place un réseau de plaidoyer des structures intervenant dans la conservation et la gestion des ressources naturelle	2 500	2 500				
	A.3.2.4 Assurer la vulgarisation des arrêtés	6 000	3 000	3 000			
R.4 : Les différents organes du CIED sont renforcés et sont fonctionnels		33 500	11 900	5 400	5 400	5 400	5 400
A.4.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance des organes du CIED-Nokoué.	A.4.1.1 Faire un diagnostic institutionnel du CIED	5 000	5 000				
	A.4.1.2 Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des différentes formations	1 500	1 500				
	A.4.1.3 Assurer le renforcement des capacités au plan institutionnel du CIED	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
	A.4.1.4 Elaborer et mettre en œuvre un système de suivi du fonctionnement institutionnel du CIED.	2 000	400	400	400	400	400
R.5 : Le CIED-Nokoué dispose de son propre siège et de ressources financières et matérielles requises		38 100	16 100	10 000	12 000	0	0
A.5.1 Acquisition d'un site pour abriter le siège du CIED Nokoué	A.5.1.1 Mobiliser les frais d'acquisition du site devant abriter le siège du CIED.	0	0				
	A.5.1.2 Rechercher et acquérir le site.	100	100				
A.5.2 : Construction et équipement du CIED-Nokoué	A.5.2.1 Mobiliser les ressources financières nécessaires pour la construction du siège du CIED-Nokoué.	1 000	1 000				
	A.5.2.2 Choisir et suivre l'entreprise ayant à charge les travaux	5 000	5 000				
	A.5.2.3 Doter le siège du CIED-Nokoué d'équipements et matériels de bureau	30 000	10 000	10 000	10 000		
	A.5.2.4 Organiser la cérémonie d'inauguration du siège	2 000			2 000		
R.6 : Le CIED dispose d'un cadre de mise en synergie des différentes interventions portant sur la ZIED		17 300	7 500	2 200	2 700	2 200	2 700
A.6.1 : Porter l'initiative à la connaissance des Communes membres du CIED.	A.6.1.1 Organiser des journées portes ouvertes sur le CIED-Nokoué	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	A.6.1.2 Organiser des rencontres périodiques avec les conseils communaux	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	A.6.1.3 Confectionner et placer à l'entrée de chaque commune des panneaux indicateurs à l'effigie du CIED-Nokoué.	1 500	500		500		500
A.6.2 : Identifier les potentiels acteurs	A.6.2.1 Définir les conditions à remplir pour faire partir du cadre	200	200				

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
susceptibles de faire partir de ce cadre	A.6.2.2 Etablir un répertoire des personnes remplissant les conditions	200	200				
	A.6.2.3 Procéder à une sélection et rentrer en contact avec les personnes sélectionnées	200	200				
	A.6.2.4 Porter le cadre sur les fonds baptismaux	3 000	3 000				
A.6.3 : Doter le cadre d'un code de fonctionnement et prévoir les divers sanctions	A.6.3.1 Elaborer et faire adopter la charte de fonctionnement du cadre	1 000	1 000				
	A.6.3.2 Elaborer la grille des différentes sanctions	200	200				
	A.6.3.3 Mettre en application les sanctions	1 000	200	200	200	200	200
R 7 : Les mécanismes de mobilisation des ressources financières sont mis en place et sont fonctionnels		535 000	24 900	204 400	201 900	101 900	1 900
A.7.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation sur les stratégies de mobilisation des ressources financières et additionnelles ;	A.7.1.1 Faire un autodiagnostic des stratégies de mobilisation des ressources financières par les communes de la ZIED.	7 500	7 500				
	A.7.1.2 Valider le rapport diagnostic et identifier les besoins en formation assortis d'une feuille de route	3 000	3 000				
	A.7.1.3 Renforcer les capacités du CIED sur les thèmes retenus.	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	A.7.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi post-formation	2 000	400	400	400	400	400
A.7.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement éco touristique de la ZIED	A.7.2.1 Rechercher les ressources financières nécessaires pour élaborer le plan	5 000	2 500	2 500			
	A.7.2.2 Recruter une structure compétente pour élaborer le plan d'aménagement éco touristique de la ZIED.	10 000	10 000				

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
	A.7.2.3 Assurer la mise en œuvre du plan	500 000		200 000	200 000	100 000	
R 8 : les outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources de la ZIED sont disponibles		59 000	12 500	11 000	13 500	13 500	8 500
A.8.1 : Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers pour l'élaboration d'outils d'aménagement;	A.8.1.1 Faire le point des outils d'aménagement disponibles par commune de la ZIED.	10 000	10 000				
	A.8.1.2 Renforcer les capacités des Communes sur l'importance des Outils d'aménagement	10 000		2 500	2 500	2 500	2 500
	A.8.1.3 Mettre en place un dispositif de plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers pour l'élaboration de ces outils (non disponible)	5 000	2 500	2 500			
A.8.2 : Elaboration par les communes de la ZIED des outils d'aménagement (SAGE et PHAC)	A.8.2.1 Appuyer techniquement la conception de ces outils.	15 000		5 000	5 000	5 000	
A.8.3 : Développer des actions de veille quant à l'application effective de ces outils.	A.8.3.1 Mettre en place un mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre de ces outils par les communes	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000
	A.8.3 .2 Récompenser les communes ayant fait des efforts dans ce domaine	15 000			5 000	5 000	5 000
R 9 : Des aménagements concrets sont réalisés dans la ZIED		281 500	24 500	66 500	63 500	63 500	63 500
A.9.1 : Répertoire les différents écosystèmes dégradés par commune de la ZIED;	A.9.1.1 Identifier les différents écosystèmes dégradés ou menacés de la ZIED	3 000	3 000				
	A.9.1.2 Décrire et caractériser ces différents écosystèmes	5 000	5 000				
	A.9.1.3 Elaborer un catalogue des différents écosystèmes menacés de la ZIED.	5 000	5 000				
A.9.2 : Rechercher/développer des	A.9.2.1 Identifier/ répertoirer les partenaires potentiels pouvant s'intéresser à ces écosystèmes.	1 500	1 500				

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
partenariats pour la restauration de ces écosystèmes;	A.9.2.2 Présenter le catalogue aux partenaires en vue d'en susciter leurs intérêts.	1 000	1 000				
	A.9.2.3 Veillez à inscrire la restauration de ces écosystèmes aux budgets communaux de chaque commune dans la limite de leurs moyens.	5 000	2 000	3 000			
A.9.3 : Aménagement des écosystèmes dégradés et/ou menacés	A.9.3.1 Elaborer et soumettre aux PTF des projets d'aménagement/protection de la belge lagunaire et écosystèmes menacés et/ou dégradés	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	A.9.3.2 Elaborer un plan de restauration et d'aménagement des écosystèmes dégradés / menacés de la ZIED	6 000	6 000				
	A.9.3.3 Mettre en œuvre le plan	250 000		62500	62500	62500	62500
A.9.4 : Promouvoir des initiatives de valorisation des écosystèmes d'eau ou ressources connexes sur le territoire de la ZIED	A.9.4.1 : Promouvoir les initiatives de valorisation des plantes aquatiques proliférantes	PM	PM	PM	PM	PM	PM
R 10 : Un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques) est mis en place et est fonctionnel,		50 000	18 000	8 000	8 000	8 000	8 000
A.10.1 Faire des collectes régulières d'information sur l'état des ressources naturelles de la ZIED	A.10.1.1 Définir un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	5 000	5 000				
	A.10.1.2 Renforcer les capacités des Communes et de l'EPCI en matière de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	A.10.1.3 Assurer le fonctionnement du système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	A.10.1.4 Rendre périodiquement compte au CIED de l'état d'évolution des ressources naturelles de la ZIED assorti de propositions concrètes	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
A.10.2 : Mettre en place un système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles, leur gestion et leur exploitation	A.10.2.1 Définir un système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED	2 500	2 500				
	A.10.2.2 Opérationnaliser le système de gestion des connaissances sur l'état des ressources naturelles de la ZIED	2 500	2 500				
	A.10.2.3 Organiser des activités de partage des connaissances sur le développement de la ZIED	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
R.11. La participation du CIED Nokoué au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan delta de l'Ouémé est effective		14 400	6 000	6 000	800	800	800
A.11.1 Mise en place d'une équipe technique capable de suivre le processus	A.11.1.1 Mettre en place une équipe technique capable d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des processus nationaux autour de la gestion du sous bassin Basse et Moyenne vallée de l'Ouémé	0	0				
	A.11.1.2 Doter l'équipe technique d'un cahier de charges	0	0				
	A.11.1.3 Renforcer les capacités de l'équipe technique pour une bonne contribution au processus	400	200	200			
	A.11.1.4 Doter l'équipe technique de matériel de travail et de moyen financier	10 000	5000	5000			
A.11.2 Participation du CIED Nokoué à l'élaboration et la mise en œuvre des outils d'aménagement et de gestion des ressources en eau notamment le Plan Delta de l'Ouémé	A.11.2.1 S'informer des processus d'élaboration et de mise en œuvre en cours dans le bassin de l'Ouémé	1 000	200	200	200	200	200
	A.11.2.2 S'approprier des processus et de leur méthodologie de conduite	1 000	200	200	200	200	200
	A.11.2.3 Assurer la veille stratégique pour la prise en compte des intérêts de la ZIED dans le cadre des études structurelles liées à la planification de la gestion des ressources naturelles dans le bassin de	1 000	200	200	200	200	200

Actions	Activités/Tâches	Montant (x1000)	Coût par année (x1000)				
			2014	2015	2016	2017	2018
	l'Ouémé						
	A.11.2.4 Appuyer les Communes à porter des initiatives d'appropriation des enjeux liées au Delta, à la GIRE, aux Changements Climatiques et à leur prise en compte	1 000	200	200	200	200	200

7.4- Budget détaillé de gestion du programme en FCFA

Tableau 13 : Budget détaillé de mise en oeuvre du plan stratégique

Activités/sous Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Coût annuel en FCFA				
					2014	2015	2016	2017	2018
1- PERSONNEL DU PROGRAMME									
(Charges salariales: montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)									
Coordonnateur	Homme/mois	60	500 000	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Assistant du Coordonnateur	Homme/mois	60	400 000	24 000 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000
Assistant Financier	Homme/mois	60	300 000	18 000 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
Secrétaire	Homme/mois	60	200 000	12 000 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Chauffeur	Homme/mois	60	125 000	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Agents communaux de la Coordination (5) (personnel local affecté/techniciens CIED)	Homme/mois	300	200 000	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
<i>Sous-total Personnel du Programme</i>				151 500 000	30 300 000	30 300 000	30 300 000	30 300 000	30 300 000
2- EQUIPEMENTS DU PROGRAMME									
Véhicule 4*4	Véhicule	1	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	-	-	
Motos (2)	moto	2	600 000	2 400 000	1 200 000	-	-	1 200 000	
Matériels informatiques (2 ordinateurs portables + 2 ordinateurs bureaux)	Ordinateurs bureau			3 000 000	3 000 000	-	-	-	
Ameublement des bureaux du siège	Forfait		5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	-	-	
Equipement de bureau	Forfait	2	1 000 000	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	
Equipement de communication	Forfait	2	500 000	1 000 000	500 000	-	500 000	-	

Activités/sous Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Coût annuel en FCFA				
					2014	2015	2016	2017	2018
Groupe électrogène		1	3 500 000	3 500 000	3 500 000	-	-	-	
<i>Sous-total Equipement du siège</i>				46 900 000	44 200 000		1500000	1200000	
3- FONCTIONNEMENT DES BUREAUX									
Aménagement des bureaux	Forfait/an	5	300 000	1 500 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Téléphone, Fax,	Forfait/an	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Internet	Forfait/an	5	400 000	2000000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Entretien informatique et consommables divers	Forfait/an	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Fournitures de bureaux	Forfait/an	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Assurance véhicules et vignette	Forfait/an	5	200 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Carburant véhicule	Forfait/an	5	2 400 000	12 000 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Entretien véhicule	Forfait/an	5	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Frais de mission	Forfait/an	5	3 000 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<i>Sous-total Fonctionnement des Bureaux</i>				44 000 000	8 800 000	8 800 000	8 800 000	8 800 000	8 800 000
Fonctionnement de la coordination									
Communication (TV, Radio, autres media)	Forfait/an	5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Primes de réunion	Forfait/an	5	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Autres Frais de gestion (convention, partenariats,...)	Forfait/an	5	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
<i>Sous-total Fonctionnement des COT</i>				20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
4- SUIVI EVALUATION									
Revue trimestrielles	Forfait	5	1 500 000	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Capitalisation	Atelier	1	3 000 000	3 000 000	-	-	-	3 000 000	
Evaluation par les Pairs (1 autoévaluation par an)	Atelier	5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Evaluation à mi-parcours	Etude	1	8 000 000	8 000 000			8 000 000		
Evaluation finale	Etude	1	12 000 000	12 000 000	-	-	-		12 000 000
Supervision Coordination des Maires (perdiem)	Forfait/an	5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Activités/sous Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Coût annuel en FCFA				
					2014	2015	2016	2017	2018
Audits (financiers et comptables)	Forfait	4	3 000 000	12 000 000	-	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<i>Sous-total SUIVI EVALUATION</i>				54 500 000	5 500 000	8 500 000	8 500 000	11 500 000	20 500 000
Atelier de lancement de l'initiative	Forfait	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	-	-	
<i>Sous-total lancement</i>				3 000 000	3 000 000				
TOTAL				319 900 000	95 800 000	51 600 000	53 100 000	55 800 000	63 600 000

8- STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES DE MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DU CIED NOKOUE

La mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du plan stratégique du CIED-Nokoué dans un contexte de faiblesse des ressources financières locales des 5 communes de la ZIED nécessite de la part des dites, le développement de diverses stratégies pour une contribution conséquente au financement dudit programme. Ces financements seront de trois (03) ordres :

- (i) Les ressources propres des communes de la ZIED ;
- (ii) Les ressources de transfert (de l'Etat central) ;
- (iii) les ressources provenant de la coopération décentralisée (appui financier des partenaires techniques et financiers).

8.1- Mobilisation des ressources propres des communes pour le financement du plan stratégique

Au plan interne, il s'agira d'une contribution substantielle de chacune des communes pour le financement du PS CIED-Nokoué. Mais cette contribution est tributaire de leurs capacités actuelles d'investissement qui à tout point de vue est insignifiante au regard des montants des recettes et dépenses d'investissement au cours des dernières années. En effet, entre 2006-2008, la moyenne des recettes d'investissement au niveau des communes de la ZIED est estimée à **130 259 240 FCFA** (*d'après les données Comptes Administratifs des communes de la ZIED, 2010*) dont moins de 1% de ressources propres, 10,7% et 89% respectivement des PTF (coopération) et de l'Etat. En admettant même que la totalité des recettes propres d'investissement des communes sont effectivement mobilisées pour être consacrées aux dépenses d'investissement du plan stratégique, on ne peut donc attendre des communes de la ZIED, une contribution moyenne d'investissement d'à peine 1,3 millions de FCFA CFA par an soit 6,5 millions sur les 5 années de mise en œuvre du plan. Ce montant moyen d'investissement de ressources propres des communes de la ZIED d'à peine 1,3 millions rapporté au montant du budget prévisionnel de mise en œuvre du présent plan stratégique **2 227 733 000** donne une proportion de 0,06% qui représente la contribution théorique et en numéraire des la ZIED au financement du présent plan stratégique indépendamment bien sûr de celle de l'Etat, des PTF et d'autres bonnes volontés particulièrement les citoyens. *Mais ceci c'est sans compter bien entendu sur les contributions en nature des dites communes à travers diverses modalités dont le volontariat des populations dans l'accomplissement de certaines tâches dans le cadre de l'HIMO, les donations de terres ou de domaines pour ériger des infrastructures sociocommunitaires et l'apport en équipements et en matériaux locaux de construction (sable, terre de barre, gravier, bois de coffrage, charpente...).*

Mais dans la perspective que les élus locaux mettront en place des mécanismes d'amélioration des ressources intérieures au niveau de chaque commune membre de la ZIED (fiscales et non fiscales) au fil des années nous pouvons espérer un accroissement substantiel des ressources d'investissement propres des communes de la ZIED, et suggérer *surtout avec la valorisation des diverses contributions en nature* que leur part contributive au financement du plan

stratégique soit portée par exemple à 5% soit 111 386 650 FCFA du budget global de financement. Aussi, faudra t-il que des dispositions statutaires soient effectivement respectées en matière de libération des cotisations prévues.

8.2- Mobilisation des ressources de transfert pour le financement du programme

L'un des instruments actuels du transfert des ressources de l'Etat central vers les communes est le FADeC (le fonds d'appui au développement des communes). Dans les communes de la ZIED, le FADeC a contribué à plus de 344 044 841 FCFA de 2006-2008 au financement des interventions locales soit 89% du total du financement au profit des communes de la ZIED au cours de la période (d'après les données du CONAFIL). L'Etat à travers donc le FADeC représente le 1^{er} partenaire financier des communes de la ZIED, suivi des PTF. Ce financement du FADeC quoi que encore substantiel pour ces communes, mérite d'être considérablement amélioré dans le cadre du financement du présent plan stratégique. A cet effet, la stratégie principale à développer va consister à solliciter :

- l'ANCB de concert avec le CIED à faire un plaidoyer à l'endroit de l'Etat pour l'augmentation du FADeC au profit de la commune;
- l'ANCB de concert avec le CIED à faire un plaidoyer à l'endroit de l'association internationale des maires francophones (AIMF), du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), etc., afin de solliciter leur appui au financement du programme dans la commune ;
- l'Etat central à faire un plaidoyer et un lobbying à l'endroit des PTF qui l'accompagnent et l'appuient dans le cadre du financement du FADeC et du PAPDC afin qu'ils augmentent leur appui financier pour lui permettre de mobiliser du financement externe pour la mise en œuvre du présent plan stratégique du CIED-Nokoué au profit des cinq (5) communes. A cet effet, des PTF telles que la Banque Mondiale, l'UE, l'OIF, l'UNESCO, la BAD, le PDM, l'UEMOA, la BOAD, le FENU, l'Ambassade Royale du Danemark, l'Ambassade Royale des Pays-Bas, la Coopération Suisse, l'AFD, GIZ, l'USAID, le PAM, le PNUD, le FNUAP, etc., seront mis à contribution afin d'obtenir d'eux leur appui au financement du programme ;

8.3- Mobilisation des ressources de la coopération décentralisée

Pour assurer la mobilisation des ressources financières pour le plan stratégique, l'association des Communes de la ZIED adoptera une politique de marketing du plan stratégique auprès de bailleurs potentiels. Le document du plan stratégique sera partagé avec les Communes membres de la ZIED et les Bailleurs qui pourront être intéressés par certains aspects pour le financement du plan stratégique de CIED-Nokoué. L'équipe de coordination du plan stratégique mettra en place une stratégie pour prendre contacts et négocier avec des fondations et autres acteurs de développement. Spécifiquement, les Communes de la ZIED devront cibler les potentiels bailleurs de fonds qui pourraient s'intéresser au financement du plan stratégique dont la liste et les domaines d'activités sont présentés dans le tableau 11 ci-dessous.

Par ailleurs, d'autres actions d'envergure doivent pouvoir être menées pour s'assurer et accroître les ressources de la coopération décentralisée notamment :

- les Communes de la ZIED doivent déployer elles-mêmes plus de charme pour mobiliser davantage les appuis financiers des partenaires qui les accompagnent déjà dans le cadre de la coopération décentralisée pour contribuer à l'opérationnalisation du présent plan stratégique ;
- l'appui des partenaires qui accompagnent la réalisation des projets relevant de l'intercommunalité pour contribuer au financement du plan stratégique ;
- le développement de partenariat avec l'ABE et autres institutions spécialisées dans le développement durable afin de capitaliser leurs acquis et solliciter leurs expertises pour soutenir et accompagner le plan stratégique.

Tableau 14 : Liste et les domaines d'activités de quelques bailleurs potentiels de financement au Bénin

Bailleurs potentiels	Domaines d'intervention et mode d'accès
Banque Mondiale	- Eau, assainissement et protection contre les inondations, agriculture, pêche et forêts, protection sociale et gestion des risques, gestion de l'environnement et des ressources naturelles - Offre d'appel à proposition
Ambassade de la France	- Eau potable, amélioration des conditions de vie des populations ; - Amélioration de la compétitivité de la filière coton et des exploitations agricoles, - Offre d'appel à proposition
DANIDA	- Eau et Assainissement, Agriculture, et Pistes - Offre d'appel à proposition
GIZ	- Agriculture ; filières chaînes de valeur - Sécurisation foncière - Offre d'appel à proposition
USAID	- Environnement et Nourrir l'avenir - Offre d'appel à proposition
UNICEF	- Sécurité alimentaire des enfants - Santé infantile - Eau et assainissement - Offre d'appel à proposition
PAM	- Agriculture, sécurité alimentaire - Offre d'appel à proposition
OMS	- Santé maternelle et infantile - Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose - Offre d'appel à proposition
Fonds Mondial pour l'Environnement	- Changement climatique, eau et assainissement - Protection de l'environnement - Offre d'appel à proposition
Fonds Mondial pour la Santé	- Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose - Santé maternelle et infantile - Offre d'appel à proposition

Bailleurs potentiels	Domaines d'intervention et mode d'accès
Pays Bas	<ul style="list-style-type: none"> - Eau et Assainissement, piste, agriculture - Education - Offre d'appel à proposition
Belgique	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture ; filières chaînes de valeur - Offre d'appel à proposition
Agence Canadienne pour le Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture ; micro finance - Offre d'appel à proposition
PNUD	<ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique - Démocratie et bonne gouvernance
Fondation Buffet	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture de conservation
Fondation Ondo Vallet	<ul style="list-style-type: none"> - Education et alphabétisation - Octroi de bourses scolaires et universitaires
Fondation GATES	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de filières agricoles/élevage
Fondation AGRA	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture (Redynamisation des petites exploitations)
Union Européenne	<ul style="list-style-type: none"> - Appels à proposition dans le secteur de la Sécurité Alimentaire ou du changement climatique
Fondation Wall Strong	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, Développement économique du secteur privée
Union européenne (EU)	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, Développement économique du secteur privée - Infrastructures - Education, santé, micro finance...

Source : Compilation sur la base de la revue documentaire, 2012

9- CONCLUSION

Depuis que l'eau, ressource indispensable à la vie et au développement des peuples, est dorénavant considérée comme une denrée épuisable et vulnérable et sans substitut, la communauté internationale s'est engagée dans une vaste approche qui vise la gestion durable de cette ressource à savoir, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Par ailleurs, les documents de politiques et de stratégie en matière de protection de l'environnement et de la GIRE adoptés par le Bénin depuis les années 2000 font de la lutte contre la pauvreté la pierre angulaire des objectifs du gouvernement. A cet égard, une place de choix a été accordée à la valorisation des ressources en eau dont le rôle et la contribution au développement socioéconomique du pays restent encore à améliorer. C'est pourquoi les cinq (5) communes de la ZIED à travers l'intercommunalité se doivent d'accompagner les efforts des opérateurs et organisations socioprofessionnelles dans le domaine de la GIRE en leur apportant des facilités et en créant un environnement des affaires favorable qui les engage à jouer réellement leur rôle de développement.

Malheureusement, la présente mission d'élaboration du plan stratégique du CIED Nokoué a révélé à travers l'étude diagnostique que l'état des ressources de la ZIED est loin de contribuer à un mieux être durable des populations riveraines et à création de la richesse des communes concernées au regard des pratiques en cours dans le secteur. Aussi, a-t-il été établi que le CIED Nokoué et les populations riveraines restent encore confrontées à des difficultés/faiblesses et exposées à des menaces dont il a été tenu compte dans l'élaboration de ce plan stratégique.

Il en est de même des forces et des opportunités qui ont été valorisées dans la formulation des orientations stratégiques. Ces éléments de base établis de façon participative (le diagnostic, les problèmes majeurs, les défis sous-jacents) et à partir desquels la vision et les orientations stratégiques ont été formulées constituent le socle du plan stratégique du CIED Nokoué qui, dorénavant dispose d'une boussole dans la conduite de sa mission phare d'aménagement et de gestion rationnelle des ressources de la ZIED. A cet effet et au regard de la multiplicité des actions et la diversité des acteurs dans le secteur de la GIRE, le CIED Nokoué se doit de réussir coûte que coûte la mise en œuvre du présent plan stratégique et particulièrement la création d'un cadre de concertation des acteurs publics et privés.

Ce cadre de concertation nécessite des capacités de négociation et une certaine ouverture et objectivité pour la répartition réaliste des rôles. Ce cadre devrait permettre à tout un chacun de prendre des engagements pour la mise en commun des actions/contributions au profit des populations de la ZIED. Avec ce plan, le CIED Nokoué se porte en tête de pont pour la réalisation d'une œuvre commune à plusieurs institutions. L'approche participative et la sagesse institutionnelle lui sont donc indispensables. D'ailleurs, au regard des attributions du CIED Nokoué, on peut affirmer qu'elle a été créée pour jouer particulièrement ce rôle pour que l'aménagement et la valorisation des ressources de la ZIED de façon efficiente et respectant les normes requises se concrétisent et s'intensifient au grand bonheur des populations.

ANNEXE

Annexe 1 : Termes de référence

Etude portant Elaboration de la Stratégie et du Plan de Financement des activités du CIED Nokoué

I- Contexte et justification

Conscient des enjeux liés à la sauvegarde du complexe lagune de Porto-Novo - lac Nokoué, les communes riveraines (Adjarra, Aguégoués, Sèmè-Podji, So-Ava, Porto-Novo) se sont réunies en assemblée générale constitutive le 09 décembre 2010 pour porter sur les fonds baptismaux le Conseil Intercommunal d'Eco développement dudit complexe (CIED Nokoué).

La zone géographique d'intervention du CIED-NOKOUE est appelée Zone Intercommunale d'Eco-développement (ZIED) avec un accent particulier sur les écosystèmes lacustres et lagunaires.

Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'appuyer la décentralisation et de conserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communes grâce à une gestion intégrée des ressources en eau du système hydrologique lagune de Porto-Novo/ lac Nokoué par l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre effective d'une charte intercommunale d'éco développement.

Dans ce cadre, le CIED Nokoué bénéficie d'un accompagnement technique et financier du PNE-Bénin sur la période 2010-2012 pour la mise en œuvre de l'initiative pilote d'appui à l'amélioration de la gouvernance de l'eau et des écosystèmes associés au niveau de la lagune de Porto Novo. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la 4^{ème} composante du Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA¹), intitulée "Appui au processus de gestion intégrée des ressources en eau", à travers laquelle le PNE-Bénin s'est engagé à promouvoir la mise en œuvre des actions pilotes d'application des principes de la GIRE à l'échelle communale et intercommunale.

La mise en œuvre de l'initiative est régie par une convention de partenariat établie entre le CIED Nokoué en tant que Maître d'ouvrage et le PNE-Bénin en tant que Maître d'œuvre. La maîtrise d'œuvre déléguée est assurée par le Partenariat Local de l'Eau de l'Ouémé-Plateau (PLE Ouémé-Plateau).

L'initiative vise, entre autres, le développement des capacités de gestion durable de la lagune par le CIED. A ce titre, son plan d'action prévoit de doter le CIED d'une stratégie et d'un plan de financement des activités de la structure intercommunale. C'est l'objet des présents termes de référence relatifs à l'«**Etude portant Elaboration de la stratégie et du Plan de Financement des activités du CIED Nokoué**».

¹ Le PPEA est financé par la coopération néerlandaise depuis 2007

II- Objectif global

L'objectif global de la présente étude est d'élaborer un cadre stratégique assorti d'un plan de financement des activités du CIED dans une perspective de durabilité de ses interventions.

III- Mandat du consultant

Le consultant a pour mandat de :

- s'informer amplement et se familiariser avec le CIED Nokoué, son organisation actuelle et les textes fondamentaux qui le régissent ;
- s'approprier les documents de mise en œuvre de l'initiative (plan d'action de l'initiative, rapport d'activités physiques 2011, plan de travail 2012...);
- faire valider sa démarche méthodologique par le CIED Nokoué à l'occasion d'une séance technique de cadrage méthodologique ;
- analyser la problématique de financement du CIED face aux enjeux de développement de la ZIED ;
- valider la structuration et l'organisation du CIED Nokoué et proposer des éventuelles améliorations en vue d'un fonctionnement plus efficace et plus efficient ;
- dégager une vision commune pour la gestion rationnelle et durable de la lagune ;
- définir des orientations stratégiques en cohérence avec la vision commune et les orientations nationales dans le domaine de la gestion des plans d'eau en général et des lacs et lagunes en particulier ;
- proposer une programmation sur cinq ans des actions regroupées en activités et réparties en projets/programmes assortis des coûts, organisé en un cadre logique unifié ;
- identifier les sources potentielles internes et externes pour la mobilisation des ressources nécessaire au financement du cadre logique unifié ;
- analyser les capacités de mobilisation des ressources identifiées par le CIED ;
- élaborer la stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des interventions planifiées ;
- faire valider la version provisoire du plan stratégique par les parties prenantes (CIED et partenaires).

IV- Résultats attendus de la mission

Au terme de la présente étude, sont élaborées et rendues disponibles, les versions définitives des documents suivants :

- un document de stratégie de financement des activités du CIED Nokoué ;
- un cadre logique consolidé et unifié des interventions du CIED Nokoué ;
- un plan d'opération 2013-2017 du cadre logique consolidé et unifié avec la précision des indicateurs et cibles prévisionnels ;
- les matrices complètes d'opération et de financement du cadre logique consolidé et unifié d'intervention du CIED Nokoué sur la période 2013-2017 ;
- un plan de communication et de plaidoyer pour la mobilisation des ressources internes et externes pour le financement du CIED dès le 2nd semestre 2012 ;
- le plan de travail annuel budgétisé 2013 du CIED Nokoué.

V- Profil du consultant

Le présent appel d'offre est lancé en vue de recruter un consultant qui assurera la conduite de l'étude. L'équipe à mettre en place par le consultant devra comprendre les profils ci-après :

- Un chef de mission, ingénieur en sciences de l'eau et de l'environnement, agro-économiste ou du génie rural spécialisé en mobilisation et valorisation des ressources en eau, avec au moins dix ans d'expériences en matière de planification stratégique ;
- Un consultant associé, économiste spécialiste en finances locales avec au moins cinq ans d'expériences en conduite de missions similaires.

Le chef de mission devra s'organiser pour s'associer à temps partiel l'expertise d'un spécialiste en Développement institutionnel.

Toute substitution de chef de mission et/ou son assistant par des personnes outre ceux proposées dans l'offre peut faire l'objet de résiliation de contrat.

VI- Modalités d'exécution

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec le CIED, le Partenariat Local de l'Eau, l'Unité de Gestion de l'Initiative, le Point focal. Il devra consulter le PNE Bénin, l'ABE, la DAT, les autres structures techniques nationales et déconcentrées de l'Etat, les Organisations Non Gouvernementales et exploiter les rapports et documents pertinents disponibles à ces niveaux.

L'étude sera conduite en quatre phases successives. Les produits provisoires de chaque phase feront l'objet de validation avant de passer à la suivante. Ces phases se présentent comme suit :

N°	Phase	Produits à valider
1	Démarrage	Document de cadrage méthodologique
2	Diagnostic	Rapport de diagnostic Orientations stratégiques de développement du CIED
3	Conception 1 Conception 2	<ul style="list-style-type: none">- un document de stratégie de financement des activités du CIED Nokoué ;- un cadre logique consolidé et unifié des interventions du CIED Nokoué ;- un plan d'opération 2013-2017 du cadre logique consolidé et unifié assorti des indicateurs et cibles prévisionnels ;- les matrices complètes d'opération et de financement du cadre logique consolidé et unifié d'intervention du CIED Nokoué sur la période 2013-2017 ;- un plan de communication et de plaidoyer pour la mobilisation des ressources internes et externes pour le financement du CIED dès le 2nd semestre 2012 ;- le plan de travail annuel budgétisé 2013 du CIED Nokoué.
4	Finalisation	Rapport final

Les rapports sont produits en deux exemplaires sous formes de documents et numérique sur un CD.

VII- Durée de la mission et modalités de soumission

La mission est prévue pour durer 25 HJ étalés sur une période calendaire de 45 jours à compter de la date de la validation de la note de cadrage méthodologique.

L'offre technique doit comprendre les points suivants :

- compréhension de la mission ;
- observations sur les TdR ;
- détails des missions similaires effectuées ;
- méthodologie détaillée ;
- chronogramme d'exécution ;
- équipe de réalisation de la mission : CV et copies des diplômes ;
- références d'exécution de missions analogues.

L'offre financière doit comporter :

- une lettre de soumission conforme au modèle joint en annexe 1 paraphée, datée, signée et indiquant le montant de l'offre ;
 - le cadre de bordereau des prix unitaires élaboré suivant le modèle joint en annexe 2 ;
- le devis estimatif en hors taxe établi suivant le modèle joint en annexe 3, paraphé, daté et signé.

L'offre technique et l'offre financière sont à emballer dans des enveloppes séparées, portant respectivement les mentions « Offre Technique » et « Offre financière », le tout emballé dans une enveloppe portant la mention « **A n'ouvrir qu'en séance** » et **Offre pour l'étude portant Elaboration de la stratégie et du Plan de Financement des activités du CIED Nokoué.**

Les offres doivent être déposées au siège du CIED-Nokoué sis à Porto-Novo boulevard lagunaire en trois (3) exemplaires dont un original et deux copies marqués comme tels ainsi qu'en version digitale au plus tard le XXX 2012 à 12 h 00 heures locales.

Annexe 2 : Logique de formulation des axes stratégiques d'intervention

Problèmes majeurs identifiés	Défis majeurs correspondants	Groupe de besoins correspondants	Axe de renforcement de capacités résultant
un environnement législatif et réglementaire non suffisamment valorisé pour une exploitation efficiente et durable des ressources de la zied	amélioration des conditions d'accès et d'exploitation durable des ressources de la ZIED	appui a l'établissement d'un répertoire de textes de lois en vigueur et ratifiés par le Bénin en rapport avec la ressource	Axe 1 : Amélioration du cadre réglementaire et institutionnel du CIED-Nokoué
	capitalisation et diffusion des textes de lois sur la gestion de la ressource au profit de la pop	plaidoyer et lobbying en faveur de réglementations adaptées a l'émergence des pme & activités d'écotourisme	
un environnement institutionnel encore peu opérationnel pour un fonctionnement effectif du CIED-Nokoué au services des populations de la ZIED	le développement d'alliances stratégiques ppp	CIED-Nokoué avec l'état, les PTF, le secteur privés et les ONG	Axe 2 : Amélioration de la visibilité et des capacités opérationnelles du CIED-Nokoué
	le renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance du cied	appui au renforcement des capacités institutionnelles du CIED-Nokoué	
Capacités encore faible de mobilisation des ressources pour le fonctionnement du CIED-Nokoué et le financement des activités de valorisation		Mobilisation des ressources	Axe 3 : mobilisation des ressources pour l'aménagement et la valorisation des ressources en eau du complexe
		Promotion des activités d'éco-tourisme et d'AGR	
Dégradation continue des ressources de la ZIED		appui à la restauration et l'aménagement des plans d'eau dégradés	Axe 4 : Conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED

Annexe 3 : aperçu sur la logique de définition des actions prioritaire du plan stratégique du CIED Nokoué

Problèmes	Contraintes identifiées	Défis majeurs	Axes	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions
Un cadre législatif et réglementaire non suffisamment valorisé pour une exploitation efficiente et durable des ressources de la ZIED	Faible appropriation des textes juridiques existants dans le secteur de la GIRE avec ses implications sur la ZIED Nokoué	Promouvoir la vulgarisation et l'appropriation des textes juridiques relatifs à la GIRE dans la ZIED	Amélioration du cadre réglementaire et institutionnel du CIED-Nokoué	Objectif spécifique 1 : Promouvoir la diffusion, l'appropriation et le respect des textes de lois et réglementations en matière de la GIRE et pour la viabilité du CIED-Nokoué	R.1.1 Les acteurs, usagers, riverains et autorités sont informés des dispositions juridiques et réglementation en matière de GIRE	D'ici à 2015, tous les conseillers communaux, les conseillers des villages riverains et les responsables des associations d'usagers sont informés sur les dispositions légales et réglementaires en matière de la GIRE	* Appuyer l'établissement d'un répertoire des dispositions juridiques relatives à la gestion durables des ressources naturelles en vigueur au Bénin; *Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication (affiche, émission, spot, magazine, etc.) pour la diffusion et l'appropriation des textes par les acteurs.
	Non respect des dispositions juridiques dues à l'absence des textes intercommunaux ou communaux sur la gestion durable de la ressource eau dans le complexe, aux pesanteurs socioculturels à la gestion partisane des affaires locales	Créer un contexte favorable à l'application des dispositions juridiques (réglementation locale, lutte contre l'impunité, etc.)			R.1.2 Des organes de contrôle du respect des dispositions juridiques sont mis en place et sont fonctionnels	D'ici à fin 2014, cinq (5) organes communaux et un (1) organe inter communal sont mis en place. Une rencontre trimestrielle est tenue par chacun des organes communaux de contrôle des dispositions juridiques de la ZIED, avec la participation d'au moins 75% des membres. Une rencontre semestrielle est tenue par l'organe intercommunal de contrôle des dispositions juridiques de la ZIED avec la participation d'au moins 75% des membres. Les décisions de chaque organe sont appliquées à au moins 75%	* Appuyer la mise en place d'organes de contrôle du respect des dispositions juridiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans la ZIED (élaboration des textes statutaires, tenue de l'assemblée générale constitutive etc.); * Elaborer les cahiers de charge de l'organe de contrôle; * Faciliter le fonctionnement de ces organes.

Problèmes	Contraintes identifiées	Défis majeurs	Axes	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions
					R1.3 Des textes communaux et intercommunaux sont pris en application de la législation nationale	D'ici 2017, trois (3) arrêtés communaux et deux (2) arrêtés inter communaux sont pris par les autorités de la ZIED en application de la législation nationale.	* Identifier les problèmes majeurs dont la résolution nécessite la prise d'arrêté communal ou intercommunal; *Faire les propositions d'arrêté; *Faire des plaidoyers à l'endroit des Autorités Communales ou Intercommunale de la ZIED pour la prise des textes d'arrêté visant la protection des ressources naturelles (résolution de ces problèmes);
Un environnement institutionnel du CIED-Nokoué encore peu opérationnel pour un fonctionnement effectif au service des populations de la ZIED	Faible fonctionnement du cadre existant de concertation des acteurs impliqués dans la gestion durable du complexe lagune de Porto-Novo et lac Nokoué	Renforcer les capacités institutionnelles et de gouvernance du CIED	Amélioration de la visibilité et des capacités opérationnelles du CIED-Nokoué		R 1.4 : Les différents organes du CIED sont renforcés et sont fonctionnels	En fin 2016, trois (3) séances de formations sont organisées à l'endroit des différents organes du CIED avec un taux de participation d'au moins 75% des membres concernés par chaque formation Tous les organes du CIED se réunissent conformément aux dispositions statutaires et appliquent les décisions au moins dans la marge de 75%.	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance des organes du CIED-Nokoué.

Problèmes	Contraintes identifiées	Défis majeurs	Axes	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions
	Inadéquation entre les ressources disponibles et les défis à relever (Absence de siège approprié, pénurie de ressources humaines et matérielles pour assurer le développement du CIED-Nokoué, etc.)	Doter le CIED-Nokoué de ses propres locaux et de son propre personnel			R1.5 : Le CIED-Nokoué dispose de son propre siège et de ressources humaines et matérielles requises	* D'ici à juillet 2013, le CIED-Nokoué se dote d'un(e) Secrétaire Permanent(e) et 2 collaborateurs dont au moins une femme, de matériels roulants (terrestre et fluvial) et d'équipements de bureau * D'ici à fin 2014, un siège d'au moins 5 pièces à usage de bureaux est construit pour le compte du CIED-Nokoué	Acquisition d'un site pour abriter le siège du CIED Nokoué Construction et équipement du CIED-Nokoué
	Faible portage des initiatives par les acteurs à la base quant à la définition et la mise en œuvre des stratégies de gestion rationnelle du complexe lagune de Porto-Novo et lac Nokoué	Améliorer le leadership du CIED –Nokoué pour la coordination des actions de l'ensemble des acteurs intervenant sur la ressource.			R 1.6 : Le CIED dispose d'un cadre de mise en synergie des différentes interventions portant sur la ZIED	* D'ici à 2014, le CIED-Nokoué dispose de ses propres infrastructures pour son siège et d'un personnel permanent d'au moins 3 personnes * Pour compter de 2015, tous les acteurs (Etat, Communes, Société Civile) sont consultés et/ou se concertent préalablement sur toute intervention portant sur la ZIED	* Porter l'initiative à la connaissances des communes membres du CIED; * Identifier les potentiels acteurs susceptibles de faire partir de ce cadre; * Doter le cadre d'un code de fonctionnement et prévoir les divers sanctions; * Organiser et rendre fonctionnel le cadre de concertation; * Tenir informer les différents partenaires y compris les organes déconcentrés de l'Etat, de l'existence et des rôles assignés à ce cadre
	Inexistence d'un mécanisme de mise en synergie de toutes les initiatives portant sur la ZIED						

Problèmes	Contraintes identifiées	Défis majeurs	Axes	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions
Capacités encore faible de mobilisation des ressources pour le développement de la ZIED.	Absence de mécanismes de mobilisation des ressources.	Améliorer les recettes fiscales des communes de la ZIED;	Mobilisation des ressources pour l'aménagement et la valorisation des ressources en eau du complexe	Objectif spécifique 2 : <i>Améliorer les capacités opérationnelles d'intervention du CIED pour une gestion durable de la ressource eau de la ZIED</i>	R 2.1 Les mécanismes de mobilisation des ressources financières sont mis en place et sont fonctionnels	D'ici 2017, les recettes fiscales des communes de la ZIED sont accrues de 15 % ;	* Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation sur les stratégies de mobilisation des ressources financières et additionnelles ; * Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement éco touristique de la ZIED ; * Promouvoir les AGR respectueuses des normes de l'environnement.
	Sous information sur les possibilités de financement existant aux niveaux national, régional et international	Développer un système d'information du CIED sur les possibilités de financement;				A partir de 2013, les cotisations des communes de la ZIED pour la mise en œuvre des activités du CIED sont effectives chaque année.	Faire des plaidoyer envers les Communes de la ZIED pour la libération de leurs cotisations annuelles.
Dégradation continue des ressources naturelles de la ZIED	Inexistence d'outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources naturelles de la ZIED	Doter la ZIED d'outils d'aménagement spatial et de gestion de ses ressources naturelles; Restaurer et aménager les plans d'eau dégradés (pollués,	Conception et mise en œuvre d'outils d'aménagement spatial et de gestion des ressources naturelles de la ZIED	Objectif spécifique 3: <i>Assurer une gestion durable des ressources naturelles de la ZIED</i>	R 3.1 : les outils d'aménagement spatial et de gestion durable des ressources de la ZIED sont disponibles	D'ici à fin 2017 60% des communes de la ZIED disposent de leurs SAGE; PHAC et PCeau; Le SDAGE est disponible	* Faire des plaidoyers à l'endroit des autorités communales de la ZIED pour l'élaboration d'outils d'aménagement; Elaboration par les communes de la ZIED des outils d'aménagement (SAGE et PHAC) * Développer des actions de veille quant à l'application effective de ces outils.

Problèmes	Contraintes identifiées	Défis majeurs	Axes	Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Actions
	Très forte pression humaine sur les ressources de la ZIED	comblés, appauvris en ressources halieutiques...);			R 3.2 : Des aménagements concrets sont réalisés dans la ZIED	A l'horizon 2017, au moins 01 site clé est aménagé par commune de la ZIED.	* Répertorier les différents écosystèmes dégradés par commune de la ZIED; * Rechercher/développer des partenariats pour la restauration de ces écosystèmes;
	Insuffisance de connaissances sur l'état actuel et réel des ressources du complexe lagune de Porto-Novo et lac Nokoué	Développer un système et de suivi périodique des ressources de la ZIED			R 3.3 : Un système de suivi-évaluation socio-environnemental de la ZIED (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques) est mis en place et est fonctionnel,	Au moins une parution semestrielle de revues renseignant sur l'état des ressources naturelles de la ZIED; Un spécialiste en suivi évaluation est recruté et formé d'ici à fin 2013	* Faire des collectes régulières d'information sur l'état des ressources naturelles de la ZIED; * Mettre en place un plan de communication sur l'état des ressources naturelles de la ZIED;